CENVES

BULLETIN MUNICIPAL
2020
20E ÉDITION

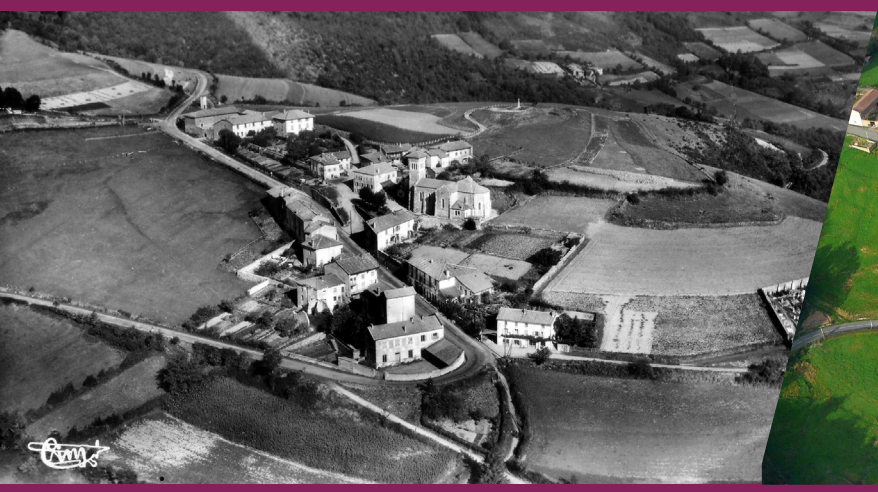

COMMUNE TOURISTIQUE DU HAUT-BEAUJOLAIS

SOMMAIRE

1 Le mot du maire
2 Budget communal
4 La Commune
8 Les gîtes
10 Les employés communaux
12 La vie de l'école
17 Le Sou des écoles
19 Le Restaurant scolaire
20 Les nouveaux habitants
24 S'installer en Beaujolais
26 Les bâtiments communautaires
28 Hameaux de Cenves
31 Environnement
33 La Maison du fromage
34 Restaurant Dargaud Chez Josy et Georges
35 Le Comité des fêtes
36 Cenv'Arts, Loisirs et Culture
37 La Cabriole
38 Le club Amitiés d'automne
39 Le Poney club
41 Les projets
44 Infos et annonces
48 Formalités administratives

Directeur de publication : Maire de Cenves

Comité de rédaction : Catherine Raymond, Élodie Beaudet, Christine Doridon, Syvie Monnet-Boyat, Pierre-Yves Pellé-Boudon, Sonia Vanaclocha.

Crédit photos : Mairie de Cenves

Réalisation : Lettres & Mots
Christine Doridon
Tél : 06 09 20 22 85
www.lettresetmots.com

Impression numérique : 350 exemplaires
DG PROMO 69220 Belleville-en-Beaujolais
Tél : 04 74 66 51 51

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Valentin GUERPILLON
né le 30 août 2020

Valentine PARET
née le 11 octobre 2020

Marilou BERTHIER
née le 14 décembre 2020

MARIAGE

Amandine LEROY & Guillaume Adrien TICHET
le 29 juillet 2020

DÉCÈS

Robert Joseph JAMBON
le 25 janvier 2020

Frédéric BONNETAIN
le 26 mars 2020

Jeanne Maria FAYARD épouse MILLARD
le 28 avril 2020

Roselyne TREBOZ épouse FOLEA
le 19 novembre 2020

LE MOT du Maire

Chères Cenvardes, chers Cenvards,

L'année 2020 s'est achevée avec un bilan difficile, emportant les plus fragiles, augmentant la précarité et détruisant une partie de notre économie. Je pense au restaurant fermé, au poney club sans animation possible et aux différents producteurs qui, d'après leurs témoignages, ont quand même réussi à maintenir leur activité. Cela n'a pas empêché notre communauté de réaliser de nombreux travaux, comme vous pourrez le lire plus en avant, tout en étant vigilant sur les dépenses. Il a fallu aussi gérer la crise sanitaire avec tous ses ordres et contre-ordres, être encore plus rassurants et à l'écoute.

Nous avons maintenu tous nos investissements malgré l'absence de revenus des gîtes et du restaurant que nous avons aidé du mieux possible et que nous continuerons d'aider dans la mesure de nos moyens jusqu'à leur reprise d'activité. N'oubliez pas que vous pouvez aussi les soutenir individuellement.

Les projets ont continué comme la remise des plaques numérotées aux Cenvards, la préparation de la réfection des salles de bain du gîte de 40 personnes (dès le 4 janvier, nous attaquerons les travaux), la réfection des tables extérieures et de la terrasse du gîte de 40, l'embellissement du gîte de 12 personnes où une cuisinière à bois a été installée pour se réchauffer. Un bon feu de bois en hiver, c'est toujours agréable et chaleureux !

J'en profite pour remercier le personnel communal qui a répondu présent et en particulier nos assistantes pour leur assiduité à la mairie et la gestion au quotidien de tous ces grains de sable qui peuvent perturber le bon fonctionnement de la mairie. Je n'oublie pas non plus Gwenaëlle et Aurélie qui ont eu beaucoup de difficultés avec le protocole sanitaire continuellement changeant.

Je voulais aussi ajouter que le Bulletin municipal fête ses vingt ans et que d'évolution si l'on parcourt tous les bulletins émis ! Que de travail aussi ! Le numérique en était à ses balbutiements et pourtant ils sortaient colorés, imagés et en temps et en heure.
Tout au long de l'année, il faut penser à des sujets, ne pas oublier de prendre des photos, des notes pour qu'en octobre, les futurs auteurs et notre chef d'orchestre du graphisme et du maquettage, Christine, se retrouvent avec joie pour vous délivrer un vingtième bulletin qui nous l'espérons continuera à vous ravir.

La santé avec des vaccins prometteurs, la liberté de circuler, d'entreprendre et de se réunir seront sans doute nos souhaits les plus chers pour 2021.

Chères Cenvardes, chers Cenvards, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette année. Ainsi nous aurons plaisir à nous retrouver dès que possible pour nos rencontres semi-annuelles.

Pierre-Yves Pellé-Boudon

La Communauté de Communes Saône-Beaujolais, ses 35 communes et ses 45 000 habitants, est un territoire aux richesses multiples, qui s'étend de la plaine de la Saône aux contreforts du Massif central.
La collectivité priorise les actions liées à la transition écologique. De nombreux projets sont déjà lancés ou en préparation. Ils seront novateurs et ambitieux. Transition énergétique, préservation de la ressource en eau, mobilités et plan alimentaire territorial : de nombreux défis nous attendent pour permettre à toutes et à tous de vivre mieux demain et de préserver notre environnement du quotidien.

La Commune de Cenves l'a très bien compris et s'est engagée depuis de nombreuses années dans des démarches de préservation de l'environnement : investissement dans un boisement de feuillus pour préserver la diversité de nos forêts, choix de la géothermie pour le chauffage du grand gîte et de la nouvelle mairie, diminution par deux du nombre de lampadaires, etc.
Ce dynamisme et cette volonté des Cenvards reflètent parfaitement ceux affichés par les 35 communes de la CCSB de faire de notre territoire un moteur de la transition écologique, quel que soit la taille de la ville, quel que soit sa situation géographique.

Cette action commune, concertée et positive avec l'ensemble des maires et des élus comme avec les forces vives, dans le respect des particularités et dans l'échange permanent, nous permet de construire durablement un territoire attractif où il fait bon vivre.

Jacky Menichon
Président de la CCSB

BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT

Les comptes de 2020 ont été consolidés. Quel bilan pouvons-nous en tirer ?

L'exercice 2020 présente un excédent de fonctionnements de 82 846 euros, plus important qu'en 2019, démontrant que nous avons su maîtriser nos dépenses courantes, tout en ayant eu quelques revenus étatiques supplémentaires que nous devons vérifier auprès du Trésor public. Nos revenus d'immeubles ont été bien amoindris, car nous n'avons pas pu louer le gîte de 40, peu loué les autres gîtes et, face à la fermeture administrative du restaurant, le conseil municipal a décidé d'exonérer les gérants du paiement les loyers des locaux professionnels de mars 2020 à décembre 2020.

Nous avons eu des dépenses imprévues concernant la station d'épuration : remplacement de la turbine (3e fois) et réalisation d'un abri en parpaing qui, je l'espère, nous garantira une pérennité sur le fonctionnement de la station.

Il faut aussi noter que les bâtiments communaux vieillissent et que les contrôles de sécurité (électricité, VMC, incendie), de plus en plus présents, nous imposent des réparations qui finissent par être coûteuses.

Fonctionnement

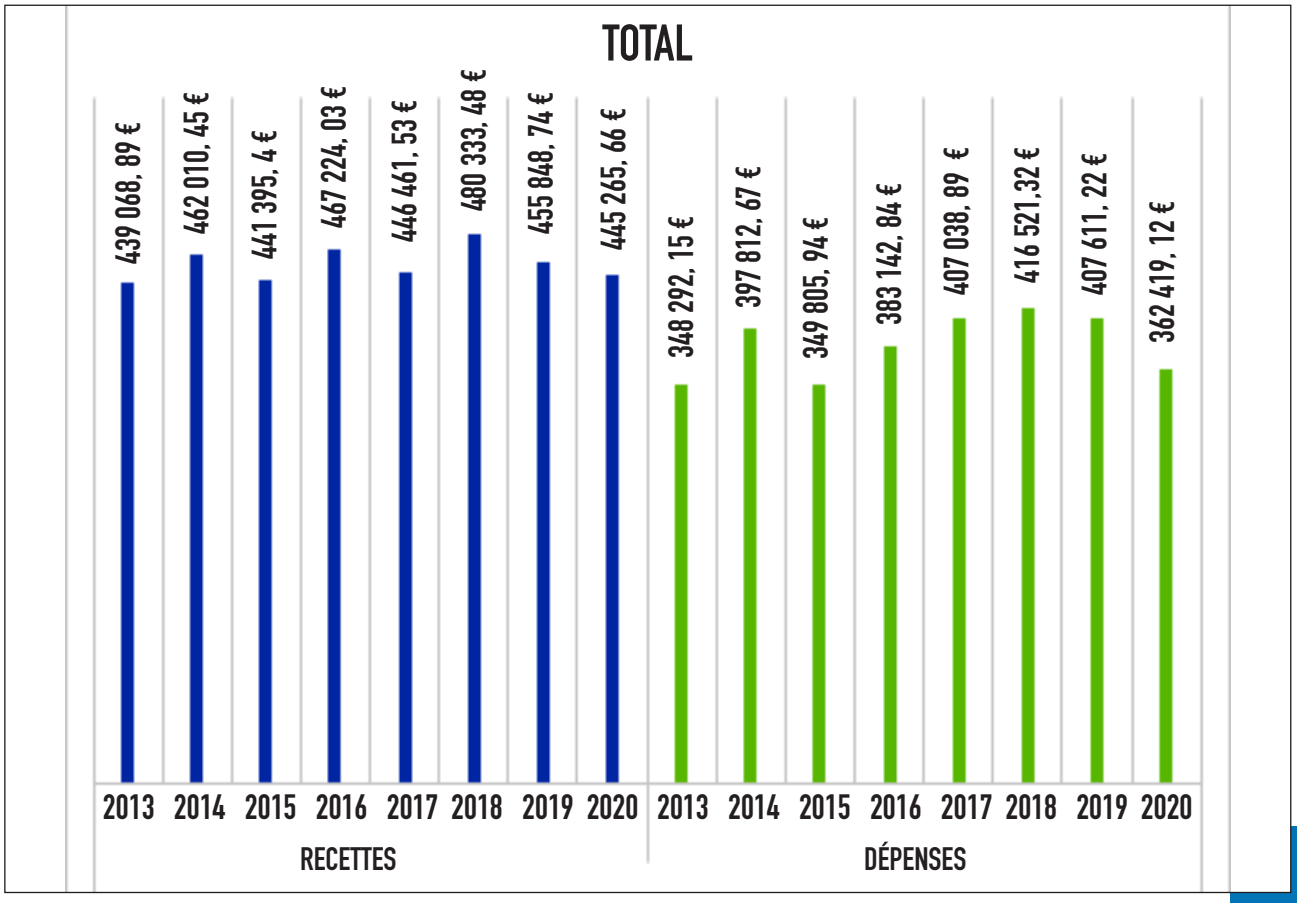

INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement d'un montant de 39 175 € sont constituées de :

- Remboursements d'emprunts (en capital) : 29 886 €. Il s'agit d'emprunts réalisés par la commune pour les opérations restaurant scolaire, restaurant Dargaud et mini-station d'assainissement.
- Aménagement de bâtiments publics.

Nous avions prévu de financer la restauration des salles de bain du gîte de 40 en 2020, mais après étude, il s'est avéré que la première estimation des coûts était trop basse. Nous avons dû revoir notre copie et solliciter de nouvelles subventions. Le chantier a démarré en janvier 2021 pour un coût estimé à 62 000 € HT. Les subventions devraient être de l'ordre de 45 000 € (31 000 € déjà acquis). Le reste à charge pour la commune devrait donc être de 17 000 €.

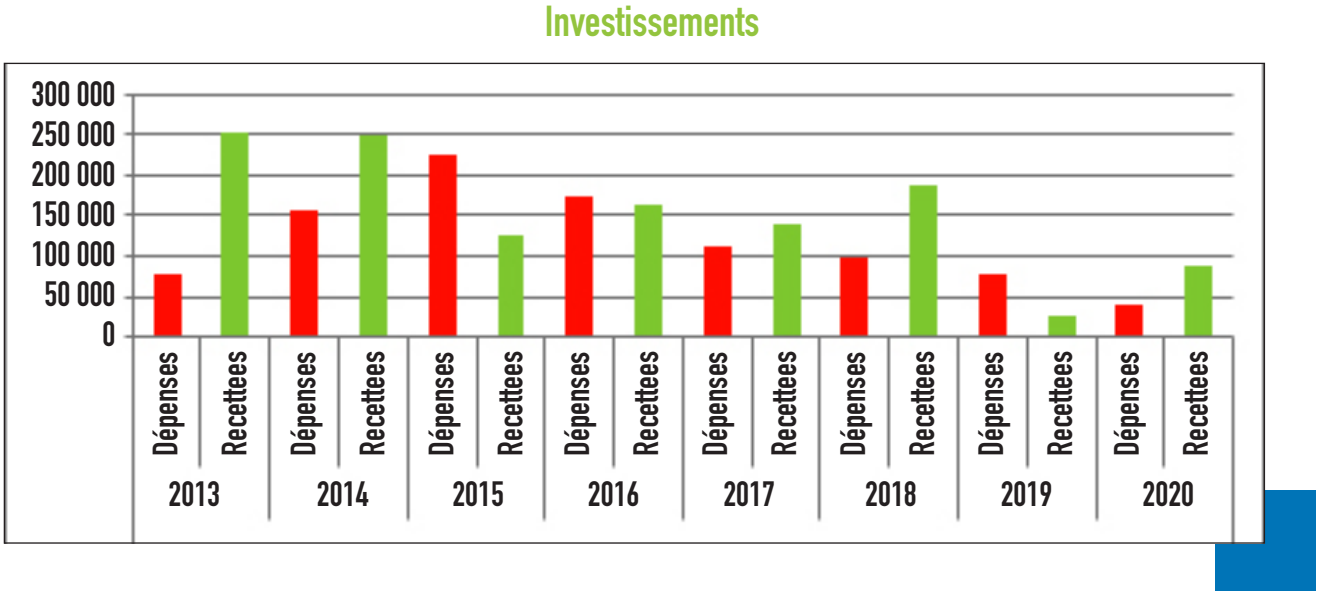

L'état nous demande de prévoir des investissements pluriannuels (5 ans) pour la mi-mars afin d'estimer les montants des investissements sur une durée de mandat. C'est une bonne démarche, mais complexe à mettre en œuvre dans des délais si courts avec des devis précis et dans le contexte sanitaire actuel.

Il faut envisager une rénovation thermique pour les gîtes de 40 et de 4 places, de changer la chaudière au fuel de l'école par une solution à énergie plus écologique, de restaurer la salle des fêtes, de déployer des panneaux solaires sur les toits des bâtiments communaux, de raccorder les habitants du haut du Bourg sur la station d'épuration, etc.

De nombreux emprunts vont se terminer au cours de la mandature et si le coût des crédits reste très bas, ce sera peut-être pour nous l'occasion de pouvoir investir en maîtrisant notre dette.

Les finances restent saines malgré tout !

Pierre-Yves Pellé-Boudon
et Carole Contet

UNE NOUVELLE ÉQUIPE À LA MAIRIE

Les qualités individuelles des membres de cette nouvelle équipe municipale : altruisme, enthousiasme, empathie, détermination, associées au collectif, nous ont permis de réaliser de nombreux travaux.

Depuis notre élection, nous ne comptons pas les week-ends pour maintenir propre notre commune. Vous avez sans aucun doute pu le constater de visu.

Bien sûr, nous nous concentrons sur le Bourg et Vieux-Château, car il nous serait impossible de maintenir un fleurissement et des décorations dans tous les hameaux. C'est pourquoi nous comptons aussi sur vous, habitants de ces hameaux, pour rendre notre commune accueillante en tous lieux. Pour cela, n'hésitez pas à contacter la mairie pour trouver de l'aide dans la réalisation de vos projets.

Au premier plan et de gauche à droite : Fabienne Crétin, Catherine Raymond, Sonia Vanaclocha, Pierre-Yves Pellé-Boudon, Élodie Beaudet et Sylvie Monnet-Boyat.
Au second plan, toujours de gauche à droite : Dominique Raymond, Gérard Larochette, Frédéric Denuel, Dominique Braillon et Didier Joseph.

C'EST UNE ÉQUIPE OÙ CHACUN A SA SPÉCIALITÉ :

- Les uns vont s'occuper de fleurir les jardinières et arroser tandis que les autres vont débroussailler et tondre. (Merci à Aurélien Berthier, Roland Lemaire et Daniel Carabedian qui ont prêté main-forte aux conseillers)

- Des peintres se sont occupés des bornes à incendie tandis que d'autres restauraient, relookaient des meubles et rafraîchissaient les portes du gîte de 12 personnes.

Les « Gros bras » du conseil municipal et autres habitants (merci à Frédéric Crétin, William Geoffre et Pierre Mazuet) ont bâti un nouvel abri pour la station d'épuration, car il s'agit de la 3e turbine que nous avons été obligés de remplacer. Pour tenter de résoudre définitivement le problème, nous avons décidé de remplacer le bâti aluminium par un bâti en parpaing beaucoup plus grand et dont le toit sera végétalisé pour une meilleure incrustation dans le paysage et une meilleure isolation thermique.

Nous avons des spécialistes de l'environnement qui suivent les travaux hydrauliques, repèrent les frelons asiatiques et évitent l'accumulation de déchets en tous genres près des points de collecte. À ce propos, n'oubliez pas, et je sais que cela demande quelques efforts, de bien trier vos déchets et de déposer aux déchetteries de la CCSB tout ce qui doit l'être (cartons, plâtre, ferraille, amiante, etc.) surtout que ces dernières ont vu leurs plages d'ouverture élargies.

Nous avons aussi, et c'est indispensable dans notre siècle, des compétences dans les technologies informatiques, dans la communication (Facebook, le site de Cenves et d'autres à venir). Certains d'entre vous, abonnés à un journal régional ont pu voir quelques articles relatifs à Cenves.
La solidarité faisant partie des préoccupations de ce nouveau conseil, plusieurs parmi vous ont apprécié les appels de conseillers qui s'enquerraient de leur santé, en cette période de COVID.

Peinture des bornes à incendie
Construction d'un nouvel abri pour la station d'épuration
Travaux hydraulique au Burcerat

IL FAUT BIEN SÛR AUSSI :

S'occuper de nos routes et repérer les travaux à effectuer.

Se préparer à l'évolution du Plan Local d'Urbanisme avec la Communauté de communes. Des discussions auxquelles nous souhaiterions que les Cenvards soient associés.
J'en profite pour remercier Édith Tavernier de nous avoir impliqués dans une réflexion « Cenves demain », dans le cadre de Village d'accueil, qui nous a bien servi pour conduire ce premier débat avec la CCSB.

Participer à de multiples réunions de commission (déchets, hydraulique, ruralité, agriculture, etc.), après les heures de travail pour certains.

Chercher des subventions pour maintenir nos bâtiments voire pour développer de nouvelles activités et rendre attractive notre commune.

C'est ainsi que cette joyeuse équipe bien occupée profite de ces activités pour partager des moments de convivialité, tradition oblige autour d'un casse-croute bien mérité et d'un ou deux verres de Mâcon ou de Beaujolais.
Je les ai déjà félicités de leur implication lors d'un conseil municipal et je profite de ce texte pour les remercier encore de leur savoir-faire, de leur participation à des débats constructifs et du temps passé à s'occuper de la collectivité cenvarde.

Pierre-Yves Pellé-Boudon

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUI-H)

Un nouvel appel d'offres a été lancé afin de désigner le prestataire qui poursuivra la démarche d'élaboration du document d'urbanisme intercommunal et qui devrait permettre d'achever le PLUi-H en 2024.

Chaque commune sera interrogée par un représentant de la CCSB sur la vision de son avenir (perspective à 15-20 ans) via une série de questions auxquelles le conseil municipal a déjà donné ses premières réponses.
Notre volonté est aussi de faire participer les habitants à la construction de l'avenir de notre territoire et nous verrons avec le nouveau cabinet en charge de l'élaboration du PLUi-H comment nous pourrons organiser cela.

Les projets de développement seront ensuite mis en cohérence à l'échelle des trois secteurs paysagers (Haut-Beaujolais, coteaux viticoles et Val de Saône) puis de l'intercommunalité.
Le service urbanisme de la CCSB s'est donc rendu à Cenves le 20 novembre 2020 et a pu ainsi rencontrer plusieurs conseillers.

Différents thèmes ont été abordés comme le développement économique, l'habitat, les déplacements, le tourisme, le paysage et l'environnement, l'agriculture, la sylviculture, etc.

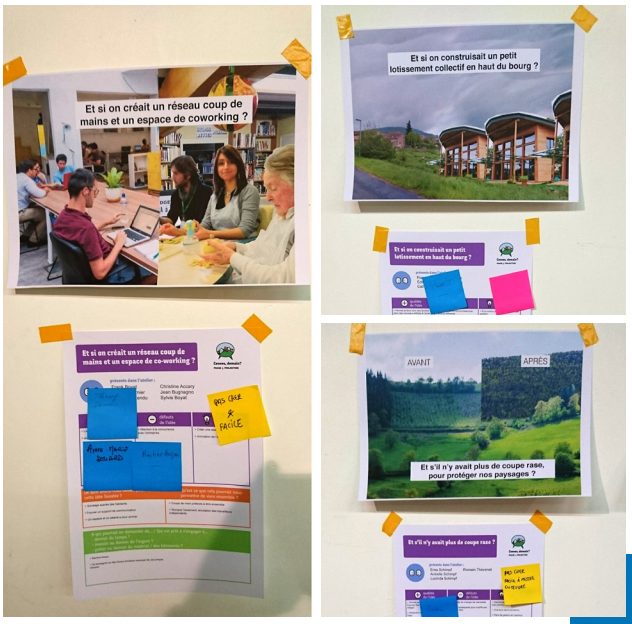

La plupart de ces sujets avaient été traités dans des réunions avec le conseil municipal précédent sous l'égide d'Édith Tavernier, constituant ainsi notre base de départ.

En substance, voici ce qui est ressorti de notre concertation :

- Bien que la priorité soit la densification du centre-bourg, il est souhaité que le PLUi-H permette le développement des principaux hameaux. En matière de densité, il est souhaité que les surfaces des terrains à bâtir soient de 1 000 à 1 500 m² minimum afin de répondre aux besoins des nouveaux arrivants.

- La volonté est d'attirer de jeunes ménages avec enfants afin de maintenir les effectifs scolaires, notamment, et maintenir les commerces. Pour ce faire, le PLUi-H pourrait préconiser la réalisation de logements locatifs permettant un turn-over bénéfique au maintien de l'école. La question de la performance des réseaux numériques (téléphonie et Internet) est évoquée en lien avec le télétravail et l'attractivité de la commune.

- Un projet d'habitat intergénérationnel (jeunes ménages et seniors) pourrait être envisagé dans le centre-bourg.

- Maintenir et développer le commerce au centre bourg.

- Permettre le maintien et le développement des agriculteurs sur la commune.

- Préserver le savoir-faire en matière de produits laitiers, viandes et fromages de chèvre pour lesquels la commune est réputée et pourquoi pas un projet de création d'une fruitière regroupant les fabricants de fromages, comme il en existe en Savoie et dans le Jura.

- Prendre en compte les friches agricoles et sylvicoles.

- Développer le tourisme de plein air, randonnées pédestres et VTT principalement, grâce à l'installation de bornes de recharge électriques et hydrogène, des lieux d'hébergement et la création d'ateliers de réparation pour les nouveaux modes de déplacement (VTT et voitures électriques notamment).

- Trouver des projets touristiques phares proposant des événements ponctuels, mais aussi récurrents.

- La création de pistes accessibles pour les vélos tous chemins et d'une aire pour les camping-cars pourraient aussi être envisagées.

- De nombreux points de vue sont remarquables du fait de la topographie ; le PLUi-H devra garantir une certaine uniformité architecturale sans être trop restrictif. Un règlement des boisements permettrait d'éviter que la hauteur des arbres n'obstrue la vue sur les crêtes.

- Les murets en pierre, les terrasses vers les Rousset, les lavoirs et puits (les Brouves, fontaines des sarrasins, du grand Gord, des Gonons, des Chapuis, etc.) sont à préserver. La protection des rives de la rivière est également un enjeu.

Le PLUi-H devrait nous permettre au-delà de la cohérence sur le territoire de la Communauté de communes d'avoir une influence plus marquée auprès des représentants de l'état et une force collective pour promouvoir nos projets.

Pierre-Yves Pellé-Boudon

GEOPARC DU BEAUJOLAIS

En 2018, le Beaujolais a été labélisé « Géoparc mondial UNESCO » pour la richesse de son patrimoine géologique et sa volonté de le préserver et de le valoriser.

Le partage des connaissances et la transmission des patrimoines aux générations futures sont un volet prioritaire dans la démarche Géoparc. La médiation des sciences de l'environnement, dont la géologie, peut permettre à chacun de mieux connaître, respecter et protéger la planète Terre. Cette prise de conscience est essentielle pour faire évoluer les comportements vis-à-vis de l'environnement.

QU'EST-CE QU'UN GÉOSITE ?

Un géosite est un lieu qui permet d'observer un ou plusieurs objets ou phénomènes géologiques remarquables, qui reflètent l'histoire géologique, les événements ou les processus qui l'ont créé.

Un géosite doit permettre de :
- Favoriser l'exploration des liens entre la géologie et ce qui l'entoure (nature, culture, patrimoine, ...)
- Jouer un rôle pédagogique ou d'information du public sur les géo-patrimoines
- Contribuer au développement local et durable...

Tous les géosites ne sont pas ouverts au public pour des raisons de préservation ou d'accessibilité.

Pour en savoir plus, connectez-vous au site :
https://www.geopark-beaujolais.com

LES GÎTES COMMUNAUX

Le gîte de 12 couchages

Le gîte de 4 couchages

Comme vous vous en doutez tous, 2020 ne sera pas la meilleure année pour la location des gîtes.
La Covid a bouleversé l'année et malheureusement 2021 prend le même chemin.

Après le déconfinement du mois de mai, certains clients ont maintenu leurs locations, mais très peu en comparaison des réservations initialement prévues. Tous ont été soucieux de cette crise sanitaire.
Et seulement quelques pèlerins se sont arrêtés dans nos gîtes d'étapes.

LE GÎTE DE 40 PLACES

Pour notre grand gîte, nous avons obtenu le budget et des subventions du département et de la région pour enfin réaliser les travaux de rénovation des salles de bain de l'étage.
Les travaux ont débuté la première semaine de janvier 2021 et devraient s'achever mi-mars 2021.

Les entreprises choisies pour effectuer les travaux ont été sélectionnées à la suite d'un appel d'offres. Les entreprises retenues sont les suivantes :

- LYDE DECONSTRUCTION : déconstruction à Chassieu
- LAFAY : menuiserie/ameublement à Saint-Léger-sous-la- Buissière
- SL2P : platerie/peinture à Tramayes
- GUERIN : plomberie/ventilation à La Chapelle-de-Guinchay
- QR Elec : électricité à Franchelins
- BARRAUD CARRELAGE SARL à Fleurie

Le gîte de 40 couchages

L'annexe de 4 couchages

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Madame Joëlle Bourdaudhui
Téléphone 04 74 04 67 15 – du lundi au vendredi de 9h30 à 12h
Courriel : gitesdesejour@cenves.org

Mairie de Cenves Le Bourg 69840 CENVES

LE GÎTE DE 12 PLACES

Pour le gîte de 12 couchages, nous avons également profité de cette « pause imposée » pour continuer à le relooker.
Les membres du conseil municipal se sont attelés plusieurs samedis après-midi à la rénovation de certains meubles afin de leur redonner une seconde vie.

Nous avons aussi fait installer une cuisinière à bois par l'entreprise Bouillard, pour qu'en cas de coupure d'électricité les clients puissent bénéficier d'une source de chaleur et de la possibilité de réchauffer leurs plats durant leur séjour.

Nous avons créé une page Facebook « gîte de Cenves » qu'il ne faut pas hésiter à partager et liker ainsi que nos publications et notre deuxième page « village de Cenves ».

Les tarifs de 2021 seront inchangés, le conseil municipal a décidé de ne pas les augmenter.
Le calendrier des réservations 2021 se remplit vite dû aux annulations de 2020.

Nous espérons réussir à maintenir une certaine activité malgré cette situation.

Merci aux conseillers qui s'investissent activement dans la rénovation des gîtes. Nous remercions également toutes les personnes qui continuent à solliciter nos hébergements.

Joëlle Bourdaudhui

TARIFS DES HERBERGEMENTS DE LA COMMUNE

	Gîte 40 couchages	Gîte 12 couchages	Annexe 4 couchages	Gîte 1 pièce principale 4 couchages
Forfait Week-End samedi 10h au dimanche 18h	923.00 €	285.00 €	92.00 €	78.00 €
Forfait 2 nuits vendredi 18h au dimanche 18h	1 369.00 €	420.00 €	145.00 €	122.00 €
Nuit supplémentaire	620.00 €	190.00 €	70.00 €	55.00 €
Forfait semaine	3 400.00 €	1 500.00 €		200.00 €
Forfait ménage	195.00 €	100.00 €	35.00 €	35.00 €

Conditions particulières :
* remise de 25% sur le tarif annoncé pour les Cenvards
* remise de 6% pour la location de la totalité en simultané des gîtes aux personnes extérieures.

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

ANDRÉ ROGER

André a 58 ans et habite à Tramayes.
Il a été embauché en février 1990 (cela fait donc 31 ans !) pour s'occuper de l'entretien des routes communales et pour réaliser les menus travaux sur nos bâtiments. André est un touche-à-tout (maçonnerie, plomberie, peinture, etc.) et c'est grâce à lui qu'une partie des routes du village est déneigée, quand cela est nécessaire. (L'autre partie étant gérée par Richard Gobet)
Actuellement à mi-temps, ce sont les conseillers municipaux et des habitants de la commune qui reprennent une partie de ses activités habituelles.

DANIELLE CORGIER

Danielle a 54 ans et habite Trades.
Elle a postulé de manière spontanée à plusieurs reprises à la mairie de Cenves avant d'y être embauchée en 2008.
Elle a en charge le ménage de tous les bâtiments communaux : la mairie, la cantine, les gîtes, l'école, la salle des fêtes, les toilettes publiques, la salle d'activité et la salle de l'ancienne cantine. Elle est donc employée à temps plein.

CAROLE CONTET

Carole a 44 ans et habite Jullié.
Elle a répondu à une annonce d'adjointe administrative, car elle venait du secteur privé, pour la gestion des gîtes et elle a été embauchée en janvier 2010.
Au départ d'Amanda Maître, en 2017, elle reprend le poste de secrétaire générale de la mairie, à temps plein.

AURÉLIE JEOFFRE

Aurélie a 44 ans. Elle habite sur Cenves au hameau Le Cotat depuis 16 ans.
Ses deux enfants sont actuellement scolarisés à Monsols et à Davayé.
Après 15 années passées en intérim dans le secteur de l'export, elle décide de réaliser une reconversion professionnelle et passe, en 2011, un CAP Petite Enfance.
En 2012, elle postule au poste d'ATSEM à l'école de Cenves.

BLANDINE FERRET

Blandine a 51 ans et habite Serrières. En plus d'être cantinière pour le restaurant scolaire, elle est employée par la mairie depuis 2014 pour surveiller le temps des récréations de midi et assurer le transport scolaire du soir.

JOËLLE BOURDAUDHUI

Joëlle a 42 ans et habite depuis 2013 à Cenves, dans une maison achetée en 2007 aux Jonnets.
Elle a été embauchée en avril 2017 pour remplacer Carole en tant qu'adjointe administratif pour la gestion des gîtes, de l'urbanisme et l'accueil du public.
Elle partage son temps de travail entre la mairie et un garage automobile où elle assure également le poste de secrétaire-comptable.

CÉLINE PIRET

Céline a 29 ans. Elle habite au Bourg de Cenves depuis 3 ans.
Elle a une fille qui est scolarisée à Cenves et un garçon qui attendra l'an prochain pour y aller !
Depuis septembre 2020, elle aide Blandine à la cantine lors des repas et surveille les récréations de midi. Ce poste représente seulement quelques heures par mois. Elle a un complément d'emploi auprès d'une structure d'aide à domicile.

Église et mairie du Bourg de Cenves

LA VIE DE L'ÉCOLE

Cette année est la 7e rentrée de Gwénaëlle avec les enfants du RPI de Cenves-Serrières. Plusieurs familles, avec ou sans enfant, ont emménagé ces dernières années sur la commune et il nous paraissait important de re-présenter cette institutrice aux multiples facettes !

Rappel : en 2017, la baisse de l'effectif des enfants scolarisés dans le RPI, due à un nombre moins important d'enfants présents sur la commune et certains scolarisés ailleurs, engendre la fermeture d'une classe et la suppression du poste de Chrystèle. Gwenaëlle et Brigitte, en plus de la direction des écoles, doivent alors se partager les huit niveaux d'enseignement. Elles décident, en fonction de plusieurs constats (les effectifs sur plusieurs années, les cycles pédagogiques, etc.), de se répartir les niveaux comme suit : PS-MS-CM1-CM2 à Cenves et GS-CP-CE1-CE2 à Serrières.

Ces petites classes à multi niveaux font débat. Elles suscitent aussi bien interrogations et craintes chez certains qu'un sentiment d'appartenir à une grande famille chez d'autres !
C'est pourquoi nous avons souhaité poser à Gwénaëlle les questions que chacun est en droit de se poser :

Petit retour sur sa carrière

En 2010, Gwénaëlle débute sa carrière de professeure des écoles en effectuant des remplacements ou des décharges de direction dans des écoles autour de Montceau-lès-Mines. Elle obtient sa titularisation l'année suivante, mais fait une demande de mutation pour rejoindre le département du Rhône à la rentrée 2013.
Elle intègre alors notre Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.). Originaire du Rhône et amoureuse des petites structures pédagogiques, elle postule l'année suivante afin d'être titulaire du poste de professeur et directrice de l'école de Cenves. Elle s'occupe alors des CE2, CM1 et CM2 et prend peu à peu ses marques dans l'organisation de sa classe, mais également dans la direction de l'établissement, grâce à l'accueil chaleureux qu'elle a pu recevoir à la fois des élèves, des familles, de ses collègues (Chrystèle, professeure des maternelles, et Brigitte, professeure des CP-CE1), des associations de parents d'élèves et de la municipalité.

RENCONTRE AVEC NOTRE INSTITUTRICE ET DIRECTRICE D'ÉCOLE GWÉNAËLLE BERGER

Élodie B. : Pensez-vous que les classes à multi niveaux puissent générer des différences dans l'enseignement de nos enfants par rapport aux élèves de classe d'un seul niveau ? Pensez-vous qu'elles puissent être un handicap pour certains ?
Gwénaëlle : Les programmes scolaires fonctionnent par cycle et non plus par année. Ce qui permet aux enfants d'avancer à leur rythme avec des objectifs d'apprentissage sur une plus longue période. Lorsque l'on fonctionne avec plusieurs niveaux dans une même classe, cela permet aussi bien à l'élève d'acquérir de l'avance sur les notions de l'année suivante que de passer plus de temps sur des notions indispensables, quitte à déborder sur la 2e année de cycle. Les matières de bases telles que les mathématiques, le français, l'histoire, les sciences (pour le cycle 3) sont bien évidemment acquises par les élèves à l'entrée au collège. De plus, avec Brigitte, nous allions les sorties et activités au programme scolaire.
En ce qui concerne les maternelles, ils ont un programme bien à eux et grâce au poste d'ATSEM pourvu par Aurélie depuis 2012, ils ont bien sûr toute l'attention nécessaire aux activités complémentaires telle que le graphisme, l'entrée dans l'écrit, la motricité, etc., comme dans n'importe quelle autre école !
L'enseignement multi niveaux n'est en aucun cas un handicap pour les élèves, d'autant qu'il est de plus en plus

pratiqué, par choix des directions d'écoles. En effet, les élèves acquièrent plus rapidement de l'autonomie, une réflexion et une recherche personnelle plus spontanée et développent naturellement l'entraide soit entre élèves de même niveau lors d'un problème sur un exercice soit pour aider les plus petits (tenir une porte, porter un sac, etc.).

E.B. : Pensez-vous que les enfants du RPI font moins d'activités au sein de l'école du fait du multi niveau ?

Gwénaëlle : Il est vrai que les activités pouvant être exercées à la fois par les CM et par les maternelles se font rares, mais on y arrive ! Les activités plastiques des maternelles se font tout au long de l'année grâce à l'accompagnement d'Aurélie. En ce qui concerne les activités dites culturelles (piscine, cinéma, théâtre, etc.) nous ne sommes pas gâtés à Cenves, mais rien à voir avec la différence de niveau. En effet, seuls les élèves du cycle 2 de Brigitte, grandes sections comprises, en bénéficient. Pour les projets en lien avec les théâtres et les cinémas, les coûts de transports sont rapidement onéreux et les temps de trajets très longs, ce qui nous oblige à les limiter. Il est également difficile de trouver des intervenants disponibles et intéressés pour venir dans notre petite école. Ceci étant, l'association du Sou des écoles nous encourage toujours dans nos projets et participe très largement aux dépenses de l'année. Nous pouvons donc, chaque année, prévoir des sorties scolaires à la fois en lien avec le projet d'école et accessibles pour l'ensemble des niveaux des deux écoles puisque nous travaillons conjointement avec Brigitte. À noter cette année que le Sou des écoles est en relation avec l'Association Cenv'Arts Loisirs et Culture pour proposer des séances de cinéma en journée pour les élèves de l'école de Cenves.

E.B. : On a pu entendu dire que vous étiez plutôt sévère, comment vous décririez-vous ?

Gwénaëlle : Qu'est-ce qu'on estime être sévère ? C'est assez subjectif, mais il est vrai que je suis plutôt exigeante dans le travail. Déjà parce qu'on m'a appris à l'être lors de ma formation à IUFM et surtout parce que je dois l'enseigner aux enfants. Ils auront plus tard besoin de l'être avec eux même que ce soit dans la prise de note des leçons dès leur arrivée au collègue ou encore plus tard dans leur parcours professionnel. Je me fâche parfois, mais jamais de manière injustifiée et toujours en apportant des explications. Chacun doit apprendre de ses erreurs pour ne pas recommencer !
Pour les maternelles, il faut faire preuve de beaucoup de patience surtout quand ils ont décidé de ne pas avoir envie ! La plupart des enfants scolarisés en petite section à Cenves étaient gardés par des nounous et n'ont pas l'habitude de structures avec plus d'enfants et moins d'attention pour chacun. Sans compter que les caractères de nos enfants sont de plus en plus affirmés. Il faut donc que l'adaptation soit partagée sans tout laisser passer !

E.B. : Que voudriez-vous dire aux parents qui s'inquiètent de scolariser leurs enfants dans notre petite école ?

Gwénaëlle : Et bien surtout qu'ils ne s'inquiètent pas ! Tout le personnel scolaire est disponible pour que chaque élève trouve sa place et puisse s'épanouir à l'école. Tous les élèves déjà scolarisés sur le RPI sont heureux d'aller en classe (ou pas moins heureux pour certains !). Les programmes sont les mêmes qu'au niveau national et nous proposons également des interventions et des sorties scolaires. Les parents désireux de me rencontrer et de poser leurs questions sont les bienvenus, qu'ils n'hésitent pas !

E.B. : Pour finir, pensez-vous que la réouverture d'une classe sur l'école de Cenves soit possible ?

Gwénaëlle : Il ne faut jamais dire jamais ! Mais ce n'est vraiment pas pour tout de suite… En effet, il faudrait un minimum de 54 élèves sur le RPI sur plusieurs années pour pouvoir bénéficier d'une ouverture de classe. On en est loin puisqu'on prévoit au maximum 50 élèves pour la rentrée 2022 (une belle hausse des naissances en 2019 !). Restons plutôt vigilants pour conserver nos deux écoles et leur organisation…

Un grand merci à Gwénaëlle de nous avoir consacré du temps pour la rédaction de cet article.
Il est nécessaire de mesurer l'importance d'avoir des services publics dans notre commune que ce soit une boîte aux lettres, la permanence de la mairie, la salle des fêtes, mais surtout l'école et ses services annexes (cantine, garderie et ramassage scolaire).
Nous sommes heureux d'avoir à Cenves une maîtresse motivée et investie, des associations de parents d'élèves qui travaillent toute l'année pour mobiliser l'ensemble des habitants afin de financer des sorties ou activités, dans une bonne ambiance générale !

Élodie Beaudet
et Sonia Vanaclocha

LE PASSAGE AU COLLÈGE

CE SONT EUX QUI EN PARLENT LE MIEUX !

« Mon entrée au collège s'est bien passée. Cela change beaucoup de passer d'une petite classe à un grand établissement, mais je me suis très vite adaptée.
Je ne me suis pas du tout sentie en décalage par rapport aux autres, J'avais très largement le niveau. »

Oriane, 15 ans

« J'ai fait toute ma scolarité au RPI avec des classes à petits effectifs et un accompagnement personnalisé. J'ai pu avancer à mon rythme. Aujourd'hui au collège de Monsols, je continue mon parcours scolaire sans aucune difficulté. »

Luca, 12 ans

« Pour ma part, l'adaptation au collège a été assez facile, car je connaissais déjà quelques personnes et j'étais accompagnée de Vicky et Juline, c'était plus rassurant. J'ai pu participer à la semaine d'intégration avant la rentrée, le collège me paraissait donc déjà plus familier. J'avais peur de ne pas avoir le niveau par rapport aux écoles des grandes villes alors que c'est tout le contraire. En même temps, on peut dire que Gwénaëlle nous avait bien préparés ! Après deux ans, je trouve que le collège c'est facile !!!!! »

Solène, 12 ans

La classe de Cenves : PS, MS, CM1 et CM2

Les CM2 de Cenves

DU NOUVEAU À SERRIÈRES

Depuis septembre 2020, Hervé Sapet remplace Anaïs Gillet au poste d'ATSEM. Il est dédié aux Grandes Sections de maternelle.
Ancien technicien informatique et multimédia, Hervé a entamé une reconversion professionnelle en 2018 pour obtenir son CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance).

« Quand Brigitte m'a dit que la place se libérait à la rentrée de 2020, j'ai tout de suite postulé. J'habite au Burnaizé sur Cenves, je suis donc juste à côté, j'ai mes enfants avec moi et je peux pleinement profiter d'eux pendant les vacances. Les GS ne sont que 5 cette année, alors j'ai le temps de m'occuper de chacun d'eux. Ce sont des conditions de travail idéales. Rien à voir avec le stress de mon emploi précédent. »

Les élèves de Serrières : GS, CP, CE1 et CE2

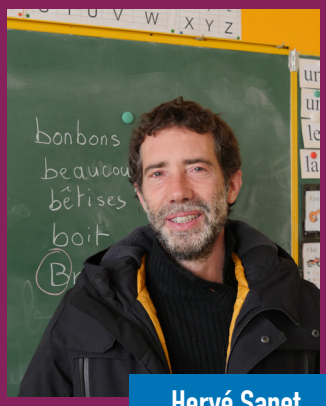

Hervé Sapet

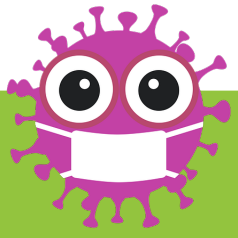

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE À L'ÉCOLE

Entre le confinement et les consignes changeantes de l'éducation nationale, les écoles du RPI Cenves-Serrières ont tout fait pour s'adapter et mettre en place de nouveaux protocoles pour pouvoir accueillir les enfants dans les règles imposées :
- un nouveau plan de classe a été établi
- le personnel enseignant a jonglé avec Internet et le réseau quelque fois un peu faiblard
- le personnel communal s'est aussi adapté aux nouvelles contraintes de ménage (changement d'horaires, de produits, fréquences, etc.)

Les parents n'avaient pas forcément tous les moyens de se connecter, et certains ont pu rencontrer quelques difficultés, mais dans l'ensemble, tout le monde a mis du sien, ce qui a permis un bon accompagnement des élèves.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) sont des lieux d'écoute, d'information, d'orientation et d'échange pour les familles, les assistantes maternelles ou toutes personnes intéressées par la profession, mais ce sont surtout des temps d'animations pour nos enfants.
On retrouve le RAM du centre social VHB qui propose des matinées d'éveil éducatif réservées aux enfants de moins de 6 ans sur les communes de Monsols, Saint-Mamert et Saint-Bonnet-des-Bruyères.
Une autre association intercommunale met à disposition des temps d'animation itinérants couvrant 17 communes du Pays Saône-Beaujolais : l'association les Bambin'où.
Depuis plusieurs années, Mylène adhère à ces deux structures afin que nos enfants puissent participer à un maximum d'activités tout au long de l'année. Le jeudi 1er octobre 2020, les assistantes maternelles et l'une des animatrices des Bambin'où se sont retrouvées à la salle des fêtes de Cenves afin que Rony et Anna puissent jouer et créer un lien social avec d'autres enfants du secteur. Ils ont donc pu tous ensemble participer à des activités d'éveil différentes.
En ces temps difficiles, plusieurs lieux accueillant habituellement ces structures ne sont plus accessibles. Il est possible qu'elles soient davantage amenées à se rencontrer à Cenves. Vous verrez donc nos bambins s'éveiller au travers des vitres de notre salle des fêtes !

Mylène & Anna

PORTRAIT

MYLÈNE MANSIAT

Je suis une Cenvarde d'origine. J'ai grandi à Cenves. Comme beaucoup de jeunes, j'en suis partie pour faire des études et travailler. Amoureuse des vieilles pierres et de la tranquillité de nos campagnes, je suis revenue dans mon village natal en 1989.

Dès mon retour, j'ai intégré le Comité des fêtes. De membre actif, je suis devenue secrétaire puis présidente. En tant qu'habitante de la commune, il me semble essentiel de la faire vivre. Plus tard, adhérente de l'association Cenv'Arts Loisirs et Culture, j'ai rapidement pris le poste de trésorière. J'ai ainsi soutenu activement toutes les manifestations et les activités développées et mises en place par cette association. Depuis peu, j'ai « lâché » un peu tout cela. Je me consacre à des activités plus personnelles comme le yoga ou le théâtre et surtout à mon métier qui couvre une large amplitude horaires dans mes journées.

Je suis assistante maternelle depuis 12 ans. J'accueille des enfants à mon domicile, au 1503 bis route des Grosliers, dans une maison individuelle sur un grand terrain. Aujourd'hui, il me reste une place de libre. N'hésitez pas à me contacter. Éloignée du Bourg et ayant en garde des enfants de 3 mois à 3 ans, je n'accepte les périscolaires que les mercredis et pendant les vacances scolaires. Je n'effectue pas de trajets à l'école.

J'ai un agrément pour 4 enfants depuis 2009. Plus de 20 bambins sont passés dans mes bras, ce qui représente 85% des Cenvards. Parmi tous ces enfants, ceux âgés de plus de 3 ans en 2020 ont été ou sont scolarisés au RPI de Cenves-Serrières. C'est là aussi une façon d'œuvrer pour ma commune.

Mon métier d'assistante maternelle, souvent mal reconnu, parfois dénigré, un peu revalorisé pendant le confinement, m'apporte énormément. C'est comme une vocation. La joie de vivre des enfants, leur innocence, leur franc-parler : c'est un bonheur au quotidien. Les choyer, les éduquer, les accompagner dans leurs premières émotions, leurs premiers gestes, leurs premiers mots, leurs premiers pas : ce sont des moments uniques, complices, remplis de tendresse.
La plupart reviennent voir Tatie, même 12 ans après...

Mylène Mansiat

SOU DES ÉCOLES
DU RPI CENVES-SERRIÈRES

Comme chaque année, en 2019-2020, le Sou des écoles a financé les différentes sorties et activités choisies par les institutrices du RPI. Malgré la situation sanitaire, les enfants ont pu profiter de « la semaine du goût », réaliser des sorties théâtre et participer au cycle de piscine, sans oublier les nombreux cadeaux du père Noël !

Les manifestations qui ont permis d'assumer toutes ces dépenses sont les suivantes :

Vente de pizzas du mois d'octobre

Vente de chocolats de Noël

Vente de galettes du mois de janvier

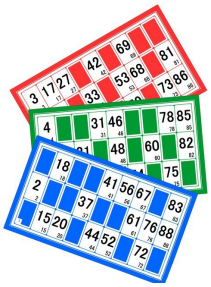

Organisation du loto en mars

Seule la vente des pizzas du mois de mai n'a pu avoir lieu.

Le loto du mois de mars

La visite du père Noël

La visite du père Noël

LES MANIFESTATIONS PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2020-2021

- Vente de chocolats (novembre)
- Vente de galettes des Rois (2e ou 3e dimanche de janvier)
- Loto le 14 mars 2021
- Kermesse (juin)

Inutile de préciser que certaines manifestations pourraient être annulées et d'autres remplacées.

SOU DES ÉCOLES
DU RPI CENVES-SERRIÈRES

LES PROJETS DE SORTIES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Lors de l'AG du 12 octobre 2020, les institutrices avaient tout de même des idées d'activités et de sorties. Elles indiquaient également que les sorties annulées l'année précédente seraient reportées.

Les projets de sorties sont donc :

- Deux journées à la Maison de l'Eau de Pont-de-Vaux liées au projet scolaire
- Le cycle de 8 séances de piscine, comme chaque année, afin d'initier les enfants à la natation
- Trois séances de cinéma via un projet « École et Cinéma » pour l'école de Serrières et des projections de films aménagées par niveau via l'association Cenv'Arts, Loisirs et Culture pour l'école de Cenves
- L'achat de supports et matériels pour la mise en place, cette année, d'une formation aux premiers secours adaptée selon les âges et animée par des infirmières bénévoles de nos villages
- Depuis de nombreuses années, le Poney Club de Cenves offre aux enfants une journée découverte. Cette année, du fait du contexte, les membres de l'association ont décidé de les soutenir et financeront cette journée.

Sans oublier le père Noël qui, cette année encore, nous a rendu visite les bras chargés de cadeaux !

REMERCIEMENTS

Il nous semble important de remercier : les professeures des écoles, Didier et Roselyne du restaurant Le Dirose, Josy et Georges du restaurant Chez Dargaud, les mairies des deux communes, les partenaires qui nous fournissent les lots du Loto, l'association Cenv'Art, Loisirs et Culture, le Poney Club de Cenves, l'ensemble des parents bénévoles et des participants aux manifestations ainsi que les habitants des deux communes, Cenves et Serrières.

École de Cenves
Ci-dessous : école de Serrières

Si vous souhaitez nous aider à faire vivre notre association, vous êtes les bienvenus, soit en étant bénévoles, soit en contribuant à nos différentes manifestations ou ventes.

Meilleurs vœux à tous et prenez soin de vous !

Le Bureau

LES MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Sylviane PREVOT (Cenves)
Vice-présidente : Gaëlle BESSON-FERRET (Serrières)
Trésorier : Mathieu LONGUEVILLE (Serrières)
Secrétaire : Pauline GUIGNIER (Serrières)
Vice-secrétaire : Élodie BEAUDET (Cenves)

Membres actifs : Angélique DA SILVA –FERRET (Cenves), Caroline JUILLARD (Cenves), Romain et Marine PEYRONNET (Cenves), Sonia VANACLOCHA (Cenves) et Valérie RUDE (Cenves).

RESTAURANTS SCOLAIRES
CENVES-SERRIÈRES

Cette année, nous avons eu la chance d'accueillir plusieurs nouveaux élèves sur le RPI Cenves-Serrières et donc de nouveaux parents.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour rappeler les fondements, les buts et les principes de l'association de la cantine Cenves-Serrières.
Comme son nom l'indique, nous sommes une ASSOCIATION dont chaque parent d'élèves prenant leurs repas à la cantine de Cenves ou de Serrières est de fait adhérent... et possiblement bénévole !

Au sein du bureau de l'association, un président, une trésorière, une secrétaire, leurs adjoints respectifs et quelques membres très actifs se répartissent les tâches et gèrent :

- Les deux cantinières salariées de l'association (versement du salaire et fiche de paie, contrat de travail, etc.)
- Les relations avec les fournisseurs (avec le souci de travailler en circuits courts, de proposer une restauration de qualité à nos enfants, des produits frais et de saison)
- La facturation auprès des familles.

Notre souhait étant de faire bénéficier nos enfants de repas variés et équilibrés, à un coût raisonnable, tous les jours.

Notre association subsiste en grande partie grâce aux soutiens des mairies de Cenves et de Serrières que nous tenons à remercier chaleureusement, notamment pour le prêt des salles lors des différentes manifestations, les soutiens financiers ou l'aide apportée en cas d'arrêt impromptu d'une salariée.

Cette année 2020 ayant été pour tous particulière, nous avons dû faire preuve de créativité et les traditionnelles manifestations, ayant pour but de récolter des fonds, telles que :

- La tenue d'une buvette lors du Rallye des Vins (juin)
- Le méchoui-pétanque (septembre)
- La belotte (décembre)

se sont transformées en :

- Vente de barquettes jambon/pommes de terre à emporter (novembre)
- Vente de sapins de Noël (décembre)

Nous comptons donc sur votre implication à tous pour que les manifestations continuent et que notre association perdure, dans l'intérêt… de nos enfants !

Enfin, nous profitons de ce bulletin pour remercier tout particulièrement Marie-Jo pour ses années passées à préparer les repas des enfants de Serrières, et souhaiter la bienvenue à Christelle qui la remplace depuis septembre 2020.

Mathieu Longueville

Vente de barquettes jambon/pommes de terre à emporter en novembre

LES MEMBRES DU BUREAU

Président : Mathieu LONGUEVILLE (Serrières)
Vice-présidente : Gaëlle BESSON-FERRET (Serrières)
Trésorière: Nadia GUÉRIN (Serrières)
Trésorière adjointe : Roselyne HUMBERT (Serrières)
Secrétaire : Lucie PAGNON (Serrières)

Membres actifs : Caroline JUILLARD (Cenves), Sonia VANACLOCHA (Cenves), Angélique DA SILVA-FERRET (Cenves), Élodie BEAUDET (Cenves) et Pauline GUIGNIER (Serrières).

Si vous aussi vous souhaitez devenir « membre actif », envoyez-nous un mail à cantinecenvesserrieres@gmail.com

PORTRAITS

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Plusieurs familles nous ont rejoints cette année. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue sur notre commune et la réussite dans leurs projets.

David, Maxence, Maëlys, Anne et Gabin.

ANNE ET DAVID
HAMEAU LES MONTGERAUDS

Habitants précédemment dans l'Oise, c'est en juillet 2019 qu'Anne et David Roudergues décident d'acheter la maison de Rémy Millard au hameau des Montgerauds.

David, formateur en mécanique poids lourds dans un CFA du Val-d'Oise, cherche du travail dans la région et obtient un poste de mécanicien poids lourd à Mâcon. Anne, originaire de Saint-Mard-de-Vaux près de Mercurey, n'a pas de mal à le suivre. C'est ainsi qu'ils se sont installés à Cenves avec toute leur petite famille : Maëlys (4 ans), Maxence (2 ans) et Gabin (14 mois).

En effet, quoi de plus plaisant que de troquer le « métro-boulot-dodo » de la vie parisienne contre ce petit hameau des Montgerauds avec sa vue imprenable ? Après quelques travaux essentiels comme la toiture et la salle de bain, le couple emménage en mars 2020. Pour le reste, cela se fera au fur et à mesure, il y a largement de la place pour faire l'école à la maison pour Maëlys et pourquoi pas un 4e enfant…
Le temps leur manque quelque peu, mais c'est avec plaisir qu'ils se joindront à nous pour nos prochaines manifestations !

Élodie Beaudet
et Catherine Raymond

MARINE ET ROMAIN
HAMEAU VERS-LE-BOIS

Marine, Romain Peyronnet et leur adorable petite Charlotte sont arrivés sur la commune de Cenves en septembre 2019. Amoureux de nature, de petits villages, en recherche d'un cadre de vie simple, avec une petite école pour leur fille, c'est par le biais d'une annonce qu'ils ont trouvé et acheté une maison au hameau Vers-le-Bois.

Tous deux sont originaires de notre belle région : Marine est née à Lyon et Romain est un vrai Caladois !
S'il y a une chose qui ne fait absolument pas peur à ces deux jeunes parents, c'est bien de faire de la route ! En plus des nombreux trajets pour leurs travails respectifs, Marine travaillant dans un cabinet d'assurance à Villefranche et Romain faisant de la réparation de matériels de garage, donc en itinérance, ces deux amoureux de la nature ont fait l'acquisition d'un terrain à Montmelard (près de Matour), afin d'y poser une caravane, de faire un jardin, de construire un terrain de quad… pour les week-ends !
Ces jeunes très actifs se disent prêts également à participer à la vie de la commune !

Marine, Romain et Charlotte.

Sylvie Monnet-Boyat

MARION ET LOÏC
UN PROJET D'ÉCO-CONSTRUCTION AUX LUQUETS

Loïc et Marion Mazzolini-Rotival sont arrivés aux Luquets il y a un an.

Marion, originaire du Jura, a fait des études d'architecture. Elle décide de se spécialiser dans l'éco-construction du fait de ses formations et de l'expérience qu'elle acquiert à Lyon. Il y a quatre ans, elle s'installe en tant qu'architecte indépendante et travaille aussi bien pour le compte de professionnels que de particuliers.
Loïc quitte son métier de commercial et Fleuri, son village natal, pour devenir Charpentier et Lyonnais !
Rien ne les retient à Lyon, ils cherchent dans la région une petite maison. Fin 2019, ils tombent amoureux de cette maison aux Luquets et partent pour un beau projet d'éco-construction. Ils emménagent d'abord dans les dépendances afin de réaliser les travaux à leur rythme en privilégiant l'écologie, le local et le fait soi-même ! Marion s'est déjà réservé une pièce pour son activité professionnelle et grâce aux coups de main des voisins les travaux avancent !

Élodie Beaudet
et Catherine Raymond

Marion et Loïc

JENNYFER ET ALEXANDRE
HAMEAU LES GROSLIERS

Quand la Normandie rencontre la Bourgogne, c'est la Bourgogne qui l'emporte !!
En effet, Jennyfer Bellet a décidé de quitter Rouen pour s'installer avec Alexandre Hilarion à Pierreclos, son village natal.

À l'arrivée de Kellyan, leur petit garçon, il y a treize mois, Jennifer et Alexandre décident de quitter leur logement qui n'est pas adapté à l'accueil d'un enfant pour louer une maison dans notre village de Cenves.
En juin 2020, ils s'installent donc dans le hameau des Grosliers. Ils sont ravis de leur installation, mais projettent tout de même de pouvoir un jour acheter leur propre maison.
Nous espérons les garder parmi nous !

Élodie Beaudet
et Catherine Raymond

Jennyfer, Alexandre
et Kellyan

BRUNO ET STÉPHANIE
HAMEAU LE BURNAIZÉ

Stan, Fany et Lalo

Bruno Valette et Stéphanie Schweitzer, alias Stan et Fany, se sont installés début décembre 2020 dans le hameau du Burnaizé, avec leur fils Lalo âgé de deux ans et demi.

Bruno est originaire du centre de la France, près de Bourges, et Stéphanie du Var. Tous deux se sont rencontrés à Paris où ils ont passé plusieurs années à travailler dans le spectacle vivant, Stan comme régisseur lumière et général, Fany comme régisseuse son.

En 2019, un projet commun et l'envie de quitter la capitale les conduisent dans le Vaucluse où ils suivent tous deux une formation d'ébénisterie. Un an plus tard, les voilà à Cenves : « *Nous ne voulions plus vivre en ville. Nous avions envie de nature, mais nos métiers réciproques s'exercent essentiellement à Paris ou Lyon. Nous avons donc recherché un coin de campagne entre ces deux villes, à proximité des grands axes. C'est aussi une question de coup de cœur, car le lieu et la maison nous ont tout de suite plu. Le fait qu'il y ait aussi toutes les commodités pour l'école, ramassage scolaire, cantine et garderie, a été un facteur important dans notre choix.* »

Stan et Fany ont choisi de travailler le bois à la main

En parallèle de leurs activités dans le spectacle vivant, Stan et Fany souhaitent développer leur projet d'ébénisterie : « *Nous avons chacun notre style, Fany réalise des objets et mobiliers plus contemporains et de la marqueterie de paille. Moi, c'est le style Louis XV qui m'attire, notamment dans la manière de travailler à la main, et la technique d'ébonisation du bois, par brûlage au chalumeau. Mais nous avons en commun la volonté de travailler la matière entièrement à la main, sans machine. Ce qui nous oblige parfois à créer nos propres outils.* »

Stan et Fany sont très sensibles à la transmission : « *Des réseaux existent pour préserver ce savoir-faire à la main et nous serions nous-mêmes ouverts à l'idée de former les personnes désireuses d'apprendre ces techniques. Dans la même démarche, nous envisageons d'intégrer une coopérative pour l'esprit collectif qu'elle véhicule, la mutualisation des matériels et des ressources et la mise en relation avec les différentes personnes salariées de la coopérative.* »

Si vous avez une réalisation à leur confier, ils seront ravis de vous faire profiter de leur savoir-faire !

Christine Doridon

« *Tout le monde est capable de travailler avec ses mains, de créer, c'est ça qui est bien. Les machines, quelles qu'elles soient, détruisent le savoir-faire, le savoir-penser et le savoir-vivre* ».
Stan

UN PROJET NÉ D'UNE AMITIÉ

HAMEAU LES BRESSANDS

En mai dernier, Morgane Michaud emménage aux Bressands et fait la rencontre d'Angélique Remeder, dit Remetter, qui habite le hameau depuis plus de trois ans.
En apprenant à se connaître, les deux jeunes femmes se trouvent de nombreux points communs, dont cette envie de partager et transmettre l'amour qu'elles portent aux animaux. De cette amitié naît une union au travers de deux projets complètement distincts, mais à la fois complémentaires.

Tout d'abord, Angélique, qui a toujours su créer une relation avec n'importe quel animal, se forme à la « médiation animal », en 2018, au centre de formation AZCO près de Dijon. Cela lui permet de réaliser plusieurs stages (dont un en milieu pédiatrique et un autre au centre d'équithérapie EQUISENS) et de valider deux spécificités : pouvoir comprendre et intervenir auprès des personnes atteintes d'autisme et veiller au bien-être des animaux qui réalisent les séances de médiation.

Morgane et Haribo

Morgane exerce en tant qu'infirmière depuis plus de six ans et ne souhaite pas arrêter son activité. Elle tend simplement à profiter et partager davantage sa passion des équidés, présente depuis son plus jeune âge. Elle souhaite proposer des temps d'accueil à toute personne souhaitant partir à la découverte des ânes et des chevaux. Elle n'aura pas peur de mêler les générations au travers d'activités ludiques et récréatives, pour éveiller les petits et sensibiliser les plus grands ! Elle proposera également du conseil au travail des équidés pour les particuliers désireux d'établir une relation avec leur animal.
Ces deux activités pourront être exercées de manière itinérante.

Praline et Apache, les chèvres naines, et Noulou, le bélier ouessant

Mais Angélique et Morgane ne s'arrêtent pas là, elles projettent également de créer une association et d'utiliser une dépendance située aux Bressands pour créer un lieu partagé qui leur permettra de recevoir aussi bien du public, au travers de leurs deux structures, que d'autres personnes ou associations ayant un projet nécessitant un lieu d'accueil.

Nous leur souhaitons tout le meilleur pour l'avenir et nous serons présents pour annoncer leur début d'activité !

Sonia Vanaclocha

QU'EST-CE QUE LA « MÉDIATION ANIMALE »?

C'est une pratique qui vise à apporter du bien-être à tout public par le biais d'une relation avec des animaux.

Angélique pourra donc très prochainement proposer des séances avec ses acolytes : Gadgy (jument comtoise), Noulou (bélier ouessant), Praline et Apache (chèvres naines), Popiette (cochon vietnamien) et bien d'autres à venir...

Popiette, le cochon vietnanien

S'INSTALLER EN BEAUJOLAIS

Vous avez un projet de vie ou un projet professionnel, différents organismes sur le secteur sont à votre disposition pour vous aider à mener à bien votre installation. Parmi eux :

BEAUJOLAIS VERT VOTRE AVENIR

Édith, Wladeck et Guillemette sont tous les trois arrivés en Beaujolais avec un projet professionnel et/ou une envie de changement de vie personnelle. Ils ont donc pu mesurer l'importance d'un accompagnement à la fois économique dans la construction du projet professionnel, mais également le besoin d'un soutien social et humain pour aider ces familles à s'installer et intégrer un nouveau cadre de vie.
C'est pourquoi, aujourd'hui, ils participent activement au dynamisme de notre campagne au travers de la structure : Beaujolais Vert Votre Avenir.

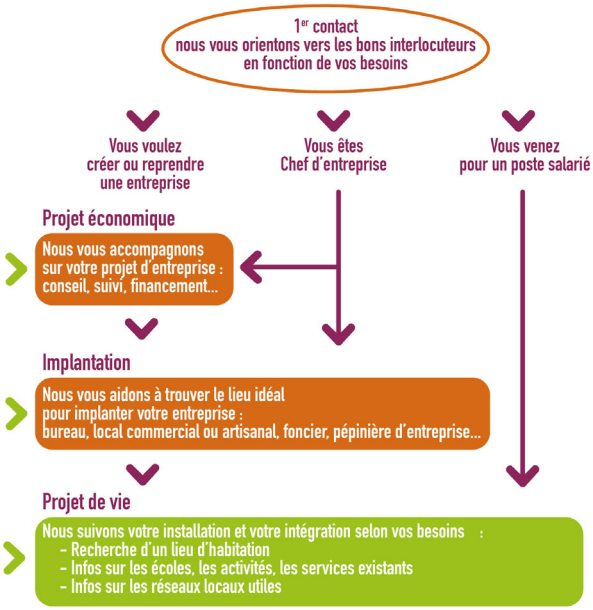

C'est aussi un accompagnement social et humain, puisqu'au-delà de l'aspect économique, on vous aide à trouver le lieu où vous pourrez vous épanouir professionnellement et personnellement :

- soit en bénéficiant de logements passerelles, des logements temporaires, meublés et à faible loyer, qui vous permettent de découvrir, le temps de quelques jours ou quelques semaines, votre prochain lieu de vie,
- soit en diffusant les projets et donc les besoins (locaux professionnels, habitations, points de vente, etc.) aux différents villages d'accueil, dont Cenves fait partie !

Édith Tavernier, Wladeck Potocki et Guillemette Loyez.

Du 1er contact jusqu'au suivi après l'installation, Beaujolais Vert Votre Avenir vous accompagne dans la construction du projet et vous met en relation avec les différents acteurs économiques du secteur tels que les réseaux :

- Initiative Beaujolais
- Rhône Développement Initiative
- Réseau Entreprendre Rhône

ou vous accompagne sur les dispositifs nationaux, type ACCRE.

Un village d'accueil est une commune qui a la volonté d'accueillir de nouveaux habitants : des familles qui vont vivre et travailler sur le territoire, afin de contribuer à « garder en vie » nos villages (écoles, services, associations, mais aussi vie économique).

Chaque commune constitue un « comité village », composé d'habitants et d'élus dont la première mission est d'identifier les opportunités d'installation qui existent dans les communes : reprises d'entreprises ou d'activités, locaux vacants, terrains, et autres qui seront ensuite mises en ligne sur le site Internet de Beaujolais Vert Votre Avenir.

PLUS D'INFOS

Site : www.beaujolais-vertvotreavenir.com
Mail : contact@beaujolais-vertvotreavenir.com
Tél. : 09 60 01 96 60

MARINE ET ARTHUR : BIENVENUE À L'AUBERGE DES ARRÊTS !

L'auberge des Arrêts
Marine Blanckaert et Arthur Charpentier
40, rue des Lavandières
69860 Saint-Jacques-des-Arrêts
04 74 04 64 39

Nous sommes originaires du Vercors et nous travaillions tous deux dans la restauration : Arthur en cuisine et moi en service dans des établissements différents. Très vite, l'idée de créer notre propre établissement est apparue comme une évidence. Nos compétences étaient complémentaires et nous en avions assez du rythme saisonnier qu'imposent les stations de montagne.
La commune de Saint-Jacques-des-Arrêts proposait un établissement clef en main avec un cadre idyllique : nous avons eu le coup de cœur ! L'aide technique apportée par la Communauté de communes, l'accueil des habitants du village et les conseils des anciens gérants nous ont permis de réaliser notre projet. Nous avons ouvert une petite auberge qui propose une cuisine « fait-maison » avec des produits locaux et de saison. Notre auberge fait aussi bar et salon de thé. Ce qui nous a aussi beaucoup aidés à nous intégrer, c'est de travailler avec des producteurs locaux.
Pendant le confinement, nous avons proposé des plats à emporter.

DES PROJETS SONT EN COURS POUR L'ANNÉE 2021

MICRO-FERME ET TRANSFORMATION DE PLANTES MÉDICINALES

Chanelle et Fabrice projettent de créer une micro-ferme pour produire et transformer une quarantaine de plantes médicinales différentes (Millepertuis, Thym, Reine des prés, etc.). Les plantes récoltées seront vendues en tisanes ou seront utilisées pour l'élaboration de baumes, sirops, huiles… L'idée étant de proposer une gamme complète de produits issus de l'agriculture biologique et sans ajout d'additif. Nous pourrions dans un premier temps retrouver leur production en direct à la ferme, sur des marchés et événements annuels ou dans les magasins de proximité. Et pourquoi pas, à l'avenir, les retrouver dans les enseignes bio et zéro déchet ?

Pour mener à bien cette aventure, le couple est à la recherche d'une maison avec 1ha de terrain, propice à la culture de plantes sans être trop isolée afin de recevoir facilement du public.

PRODUCTION MYCICOLE

Karen a le projet de créer une entreprise en culture de champignons de couche respectant la charte de l'agriculture biologique « AB » ou en agriculture dite raisonnée, s'appuyant dans l'idéal sur le principe d'un petit système de production autonome et à dimension humaine. L'idée est également de distribuer ces produits de préférence en circuits courts et de produire de manière artisanale.

Elle recherche une surface de terrain d'environ 1ha avec un bâtiment type hangar, grange d'au moins 200m² avec un accès routier proche.

En tant que Village d'accueil, la commune de Cenves a toutes les informations sur ces projets.
N'hésitez pas à nous contacter si vous pensez à quelque chose pour eux !

QUE DEVIENNENT LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

ANCIENNEMENT OCCUPÉS PAR LES SŒURS DE SAINT-JOSEPH ?

L'association Sainte-Foy (ASF) a été créée en 2014, pour faire vivre les bâtiments communautaires anciennement occupés par les sœurs de Saint-Joseph de Lyon, les frères et les sœurs de Saint-Jean et l'école Sagesse et Art Chrétien : la maison Saint-Joseph avec la ferme contigüe, les hôtelleries avec ses salles, la chapelle, l'atelier et la salle de cours en face de la maison de M. et Mme Sangouard.

Jusqu'en 2019, la priorité de l'association a été de faire revivre les bâtiments des sœurs de Saint-Joseph (Maison Saint-Joseph et ferme) en accueillant régulièrement diverses communautés religieuses, avec leurs amis comme des groupes liés aux Dominicains de la Province de France ou les Missionnaires de l'Amour de Jésus de Metz. Cette activité est désormais à maturité et la gestion en a été confiée en 2019 à une association de parents de religieuses.

Depuis 2020, la nouvelle priorité de l'association Sainte-Foy est de faire revivre tous les autres bâtiments à vocation culturelle donnant sur la place de l'église, conformément à leur destination initiale lors de leur rénovation ou leur construction entre 1989 et 1996. L'association Sainte-Foy s'investit aujourd'hui pour renouveler ce rayonnement culturel dans son acceptation la plus large. La Culture, c'est ce qui fait en l'homme l'humain selon les propres mots de Saint Jean Paul II.

L'enjeu est de faire de ces lieux un centre de ressourcement physique, culturel, intellectuel et spirituel de qualité et d'une grande diversité, avec des acteurs unis sur l'essentiel.

Depuis près d'un an, de nombreuses opportunités se sont déjà présentées pour concrétiser cette vocation retrouvée. Ces bâtiments constituent désormais une sorte de « jardin » où différents artistes, intellectuels et même soignants exercent leurs activités dans un esprit d'ouverture, souvent en continuité d'une longue histoire ou en amitié avec ceux qui portent cette histoire.

SUR LE PLAN CULTUREL

Pendant le premier confinement, Hervé Langlois de la Royal Clown Company (www.royalclown.com) s'est servi pour ses répétitions de la grande salle du bâtiment nommé Notre Dame de Patmos. Il envisage quelques séjours pour des sessions au printemps 2021.

Olivier Marcaud, chef de chœur de la chorale de Cenves et compositeur, a installé son studio d'enregistrement.

Claudine Gérez, artiste pluridisciplinaire (musique, chant, danse, théâtre), animatrice de session d'approfondissement personnel, travaille avec l'association « L'Incandescente Compagnie » qui produit ses spectacles et encadre ses diverses interventions dans le domaine socio-éducatif et culturel (www.lincandescente-cie.com), répète désormais de façon au moins bimensuelle le flamenco, dans la même salle que Hervé Langlois au printemps dernier. Elle a beaucoup d'autres projets d'ateliers, culinaires par exemple, en lien avec Hildegarde de Bingen, de retraites et de sessions avec des compagnies amies.

Un peintre de Mâcon envisage de se servir des lieux pour des ateliers de peinture avec ses compagnons d'art.

L'hôtellerie Notre Dame de Patmos avec ses salles

SUR LE PLAN INTELLECTUEL

Pendant le second confinement, Domitille Vargas Rendu a séjourné dans le même bâtiment avec deux autres couples pour travailler et partager des moments festifs et de découverte de notre territoire, comme l'a fait pendant de nombreuses années un cabinet de conseil en management parisien. Vu la qualité du lieu et de son environnement, ces bâtiments offraient des espaces de travail propices à la capitalisation de leurs missions et à la concrétisation d'innovations majeures, fruits de cette capitalisation.

Ces dernières années, Édith Tavernier a aussi animé des sessions de formation dans son domaine d'expertise, la communication non violente.

SUR LE PLAN SPIRITUEL

La proximité immédiate des religieux de passage à Cenves dans l'ancien couvent des sœurs de Saint-Joseph de Lyon, comme de Taizé, permet à ces différents groupes de bénéficier d'offices religieux et de temps d'oraison de qualité.

Le curé de la paroisse de la Trinité en Beaujolais s'est aussi servi des lieux en 2019 pour un week-end de formation avec ses enfants de chœur.

SUR LE PLAN PHYSIQUE

Des groupes de randonneurs se sont constitués depuis le premier confinement autour de ce nouveau centre, avec des habitants de Cenves et leurs amis de passage ou des vallées voisines comme Ouroux.

Clélia Colomb, infirmière diplômée d'État et masseur de profession, propose depuis novembre, chaque mois, des massages ayurvédiques. Trois journées ont été programmées en décembre pour des personnes de Cenves et environs.

De multiples projets sont en cours de construction et seront publiés sur le site de la commune.
Le bureau de l'ASF est à votre disposition pour étudier vos propositions.

L'hôtellerie Notre Dame du Liban et la salle Saint Jean

Pour l'association Sainte-Foy,
Christian Rendu,
Président de l'association Sainte-Foy,
associationsaintefoy@orange.fr

HAMEAUX DE CENVES

VERS-LE-BOIS

PAR RENÉ JUILLARD

René Juillard

René Juillard est né à la ferme au hameau Vers-le-Bois le 14 novembre 1930. À cette époque, le hameau comptait 25 habitants (familles Lassara, Juillard, Martins et Joseph). Il y avait également quatre fermes, une petite épicerie et un coquetier (commerce où l'on pouvait acheter de nombreux petits animaux, mais aussi des œufs, du beurre, du lait, etc., tenu par la famille Lassara.)

Entre 1940 et 1950, l'épicerie disparaît, car les citadins, en manque de tout, vont directement s'approvisionner auprès des fermes (il en reste 3 à cette époque).

Mai 1944 est un mois charnière dont René se souvient bien. Ce mois-là, des événements tragiques ont lieu : les époux Lassara sont assassinés, les Allemands et des miliciens torturent puis assassinent de jeunes réfractaires STO avant d'incendier l'hôtel du col de la Sibérie. Mais c'est aussi le mois au cours duquel René obtient son certificat d'études !

Le commerce des Lassara sera repris plus tard par leur neveu André Jeandin (dont les parents tenaient le café-restaurant situé à Vieux-Château). René, quant à lui, travaille à la ferme. À cette époque, tout se fait manuellement : faux, fourche, pioche, tombereau tracté par des bœufs, « *pas le temps de se tourner les pouces* » ! Toutes les fermes possédaient des vignes pour leur consommation personnelle, mais seuls les Lassara et René Juillard étaient vignerons. À partir de 1953, « *j'étais moitié vigneron, moitié fermier* » aime-t-il à dire, car « *j'ai planté cette année-là des vignes à la limite de Serrières, à mon retour du service militaire* ».

Le manque d'eau est le plus gros problème du hameau et de ses habitants. En effet, construit sur un éperon rocheux, le hameau se trouvait bien au dessus de la source. En 1949, sous l'impulsion des Lassara de La Clayette, héritiers de M. et Mme Lassara, les habitants sortent pelles et pioches pour réaliser une tranchée de 800 mètres pour atteindre la source et ainsi raccorder le hameau. L'eau du réseau n'arrivera que beaucoup plus tard, en 1976 !

À partir des années 1950, la modernisation et la mécanisation des outils font leur apparition. L'arrivée du tracteur ou de la tronçonneuse, par exemple, facilite le travail. Celle des appareils ménagers et de la télévision améliore le confort de l'habitat, mais « *cela a changé les rapports de voisinage* » explique René. « *Les gens ne se réunissaient plus le soir ou ne s'arrêtaient plus quand ils se croisaient en tracteurs. Les chevaux, eux, s'arrêtaient quand ils se croisaient, nous " obligeant " à discuter* ».

Dans les années 1960-70, la commune de Cenves compte pas moins de 50 exploitations agricoles, dont deux au hameau Vers-le-Bois. Le commerce Jeandin est en plein essor. Mais les normes vétérinaires devenant de plus en plus drastiques, le commerce fermera en 2003.

Dans les années 1970-80, la polyculture fait place à l'élevage et à la production de fromages de chèvre, et entre 1980 et 1990, seule persiste la ferme de René Juillard, Vers-le-Bois ! « *Oui, parce que celle des Joseph n'est pas Vers-le-Bois !* ».

Il est l'heure pour René d'arrêter la vigne, d'expédier les affaires courantes afin de prendre sa retraite.
Au début des années 2000, avec la fermeture du commerce Jeandin et la fin de la dernière ferme, le hameau devient très calme. Il ne compte plus que quatre ménages.

René Juillard commence alors à vendre du terrain pour que de nouvelles familles puissent venir s'installer. Depuis, des maisons se sont construites et d'autres ont été rénovées.

Désormais, quatorze ménages habitent ce hameau, « *cela fait beaucoup de voitures* », et René, un peu nostalgique, regrette de ne pas tous les connaître, comme c'était le cas dans des temps plus anciens où tout le monde se côtoyait plus facilement.

Si vous désirez en savoir plus sur l'histoire de ce hameau, entendre des anecdotes d'une autre époque sur notre village, alors foncez voir le plus vieil habitant de Vers-le-Bois, qui, du haut de ses 90 ans, saura vous faire passer des moments délicieux !

Sylvie Monnet-Boyat
et Catherine Raymond

UN PEU DE POÉSIE AVEC...

Nos amis les bêtes

LES ARTISANS LOCAUX
NOUS SPONSORISENT

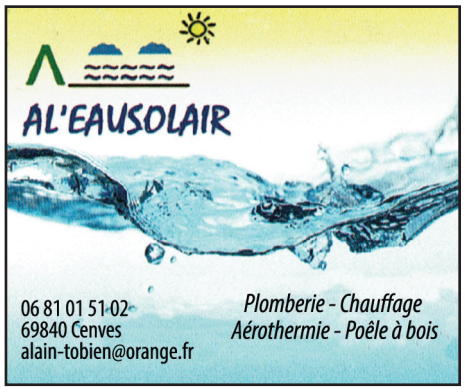

UNE BIODIVERSITÉ RICHE ET PRÉSERVÉE

Au milieu d'un monde luttant contre les pollutions chimiques ou sonores, les extensions bétonnées, les conflits mondiaux, nous pouvons, Cenvardes, Cenvards, nous réjouir de vivre dans une commune indemne de la plupart de ces fléaux, en être fiers et être acteurs (particulier, agriculteur, chasseur, pêcheur, etc.), chacun à son niveau, pour le maintien et la préservation de notre environnement.

Les biotopes qui nous entourent, même s'ils ne sont pas connus mondialement et font peut-être, pour certains, moins rêver qu'une forêt amazonienne, qu'un coin d'Amérique ou d'Afrique, ils sont tous merveilleux. Ils méritent d'être connus et reconnus et ont tout autant leurs importances et leurs rôles à jouer pour l'équilibre de la nature.

Chaque habitant, du plus petit insecte de nos pâtures au plus gros coureur de nos bois, en passant par le nombre infini d'oiseaux, sans oublier une flore bien présente, fait partie des richesses de notre village.

D'après la base Fauna-Rhône, 286 espèces (oiseaux, insectes, mammifères, reptiles) ont été observées sur la commune, dont certaines sont rares, voire même classées sur la liste rouge des espèces menacées d'extinction.

Quelques photos pour vous présenter un petit aperçu des espèces qui nous entourent.

Fabienne Salvi
et Dominique Braillon

Petite Diane
(*Dorcus parallelipedus*)

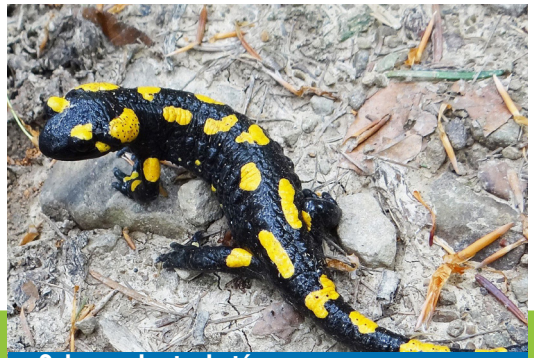

Salamandre tachetée
(*Salamandra salamandra*)

Orchidée
(*Orchis mascula*)

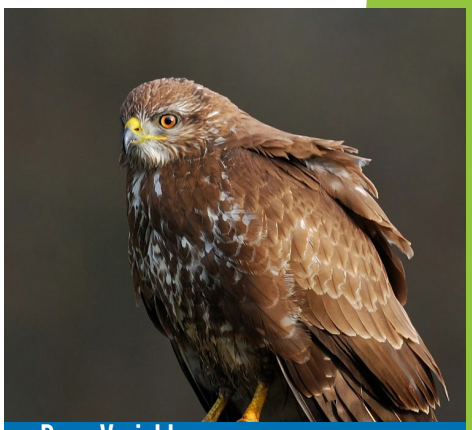

Buse Variable
(*Buteo buteo*)

CONTRIBUER À LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE EN UN CLIC

L'application INPN Espèces développée par le Muséum d'Histoire Naturelle permet de découvrir la diversité des espèces présentes autour de soi, que ce soit en métropole ou en outre-mer.

Depuis mai 2018, l'application offre la possibilité à chacun de participer à l'inventaire des espèces de sa commune en transmettant ses observations aux experts, en quelques clics.

INPN Inventaire National du Patrimoine Naturel

DES COLIS POUR NOS AÎNÉS

Le samedi 19 décembre dernier, 5 équipes de conseillers et d'habitants du village (11 personnes en tout) ont distribué 25 colis (3 avaient été portés sur Tramayes, la veille) aux plus de 70 ans de la commune.

Les années précédentes, nos anciens étaient conviés au restaurant Dargaud pour le 11 novembre, et seuls ceux ne pouvant se déplacer recevaient une visite et le colis à Noël. Cette année, Covid-19 oblige, le repas des anciens a été annulé et, à la place, il a été proposé de passer chez tous ceux qui le souhaitaient pour leur apporter un petit colis.

De la Grange du Bois aux Guérins, en passant par les Luquets, les Jonnets, Les Haires et Vers-le-Bois, jusqu'au Coin via le Bourg, cela a permis d'amener, en plus de quelques gourmandises et de superbes dessins réalisés par les enfants de l'école, de la chaleur humaine (de loin) et des nouvelles du village, de nous informer de leur santé (autrement que par téléphone) et de remettre un peu de lien entre nos générations. Nos anciens dans l'ensemble se portent bien (une seule malade « rencontrée »). Ils sont courageux, ne se plaignent pas, ont de l'humour et des tas d'histoires à nous raconter ! Vivement d'autres beaux moments partagés !

Sylvie Monnet-Boyat

LES DESSINS DES CM1 ET CM2 POUR NOS AÎNÉS

Matys, CM2

Pierrot, CM1

Gabrielle, CM2

Lilou, CM2

Clément, CM1

Iona CM1

Florian CM2

LA MAISON DU FROMAGE REPREND DU SERVICE EN AVRIL 2021

Fermée depuis près d'un an, la Maison du fromage rouvrira ses portes en avril prochain, avec quelques innovations.

Emmanuelle Berne a présenté cet été un projet de reprise de la Maison du fromage qui a été accueilli favorablement par l'équipe municipale. Julliatonne depuis trois ans, elle a auparavant travaillé dans la presse et était à la recherche d'une activité qui lui permette de s'investir localement.

Son idée est de conserver ce qui fait la réputation de la boutique : son choix de fromages de Cenves et de produits locaux appréciés des habitants de la commune et des alentours, ainsi que des touristes, tout en apportant quelques innovations, comme la mise en place de services (relais colis, etc.) et la vente de nouveaux produits (fruits et légumes de saison, etc.).

Sa démarche est de faire de la Maison du fromage une vraie épicerie de village, abordable pour toutes les bourses, tant pour les achats du quotidien que pour des occasions particulières, de soutenir les producteurs locaux, proposer des produits de qualité et de saison et d'offrir un lieu convivial et chaleureux.

Les habitués de la Maison du fromage devraient donc retrouver la boutique de Cenves telle qu'ils l'ont connue, avec l'essentiel des produits auparavant proposés et quelques petits plus à découvrir.

Rendez-vous en avril 2021 !

Emmanuelle Berne

RESTAURANT
CHEZ JOSY ET GEORGES

Josy est née à Orly en région parisienne. Georges, d'origine italienne, est né à Tarascon dans les Bouches-du-Rhône. Après avoir travaillé pendant des années pour l'agence de mannequins Élite et fait le tour du monde pour effectuer des castings de modèles, en août 2018, Josy et Georges reprennent le restaurant de Cenves.
« *Mon père était restaurateur à Paris et mon rêve était d'ouvrir moi aussi un restaurant et de reprendre ses recettes*, explique Josy. *Mais Georges préfère la musique, il n'était pas très partant. Et puis en 2011, j'ai eu un cancer du sein. Après cette épreuve, je n'avais plus envie de voyager. J'ai ressenti le besoin de retrouver un cadre de vie plus sain, moins pollué et une vie plus calme. Nous sommes arrivés à Cenves par hasard et avons découvert cet établissement qui était à reprendre. Nous ne le regrettons pas.* »

Comme beaucoup de commerces, l'année 2020 a été difficile, entre confinement et restrictions. « *Tous les anniversaires ont été annulés ainsi que les réservations qui allaient avec les gîtes. Nous avons dû réduire la capacité de notre terrasse de 40 à 17 places et notre salle de 55 à 20 places de manière à respecter les consignes sanitaires. Sans compter les périodes de fermeture.* »

Mais Josy et Georges ne se découragent pas pour autant. Ils proposent des plats à emporter à 10 et 15 €, plat et dessert.
« *Si on ne fait pas tourner le matériel de cuisine, il s'abîme. Et nous avons à cœur de garder le contact avec notre clientèle et nos amis. Nous faisons de notre mieux pour animer la commune et garder ce lieu de partage en vie, mais la majorité de notre clientèle n'est pas de Cenves.* »
Josy et Georges regorgent d'idées. Ils ont hâte de pouvoir rouvrir et de proposer des soirées avec des animations à thème. Josy a aussi en tête de créer une boutique de relooking.

Josy et Georges vous proposent des plats à emporter.
Tout est fait-maison avec des produits frais.
Tous les plats sont accompagnés de légumes.

Plat + dessert 10 €

Boeuf Bourguignon
Filet mignon, sauce chasseur
Artichauts Barigoule
Filets de poulet, crème, champignons

Tarte Tatin ou éclair au chocolat

Plat + dessert 15 €

Coquelet entier rôti aux herbes
Caille rôtie et sa sauce
Magret de canard entier au miel
Pavé de saumon frais
Souvenir de Shanghaï

Tarte Tatin, tarte citron meringuée ou non,
gâteau basque ou éclair au chocolat

Pour passer vos commandes : **04 74 69 45 90**

COMITÉ DES FÊTES

Cette année 2020 aura été particulièrement désastreuse pour la vie associative. Si ce virus a des conséquences sanitaires dramatiques, il a aussi largement contribué à limiter fortement la vie associative et, d'une manière générale, tout ce qui concerne le « vivre ensemble ». Nous ne mesurons sans doute pas encore à quel point cette coupure dans les relations interpersonnelles et sociales va impacter durablement notre société.

Gageons que l'année 2021 marquera le retour et le renouveau de cette dynamique associative et que nous pourrons à nouveau tous profiter de ces temps de convivialité qui nous manquent tellement !

Toutes les manifestations initialement prévues en 2020 ont été annulées. Cependant, le bureau du Comité des fêtes s'est tout de même réuni, virtuellement pour la plupart du temps, afin de réfléchir et préparer la suite.

Nous remercions vivement les membres de la « commission chemins » qui ont procédé toute l'année à l'entretien des chemins de randonnée, les gardant accessibles à toutes et à tous, habitants et touristes de passage.
La « randonnée des 4 Montagnes » prévue le 11 octobre dernier n'a pas pu avoir lieu, mais grâce à ce travail d'entretien, de très nombreux marcheurs ont quand même pu venir parcourir les différents parcours proposés tout au long du weekend. Parmi eux, pour une fois, se sont glissés quelques bénévoles et membres du Comité des fêtes, qui ont pu profiter des magnifiques chemins de randonnée communaux et vérifier la qualité du balisage ! Notez que ce balisage permanent permet à tout le monde de parcourir les chemins en toutes saisons.

Si les dates ne sont pas encore calées pour 2021, le Comité des fêtes sera présent pour œuvrer à l'animation du village, en proposant à tous les habitants (et au-delà !) quelques manifestations, sans doute à compter du début de l'été, en espérant que la situation sanitaire aura retrouvé un peu de normalité.

Si tout va bien, courant juin, nous organiserons notre « Remercie-marche », petite fête à destination de tous les bénévoles qui donnent sans compter leur temps et leur énergie pour l'organisation de la randonnée. Au-delà de l'aspect convivial de ce temps festif, cela nous permettra de reprendre contact et de préparer l'édition 2021 de la « Randonnée des 4 Montagnes », prévue le dimanche 10 octobre 2021.

Toujours dans l'été, nous coorganiserons avec l'association AstroSaône l'édition 2021 de la Nuit des Étoiles (date encore non définie à l'heure où nous écrivons ces lignes). Comme les années précédentes, les astronomes amateurs d'AstroSaône viendront à la Madone avec leurs instruments afin de faire découvrir gratuitement au plus grand nombre les merveilles du ciel d'été.

En fin d'année prochaine, le Comité des fêtes coordonnera la mise en œuvre des manifestations organisées dans le cadre du Téléthon.

Le Comité des fêtes est une association qui n'existe que par l'investissement et le dynamisme de ses membres, tous bénévoles. Si vous souhaitez vous investir et nous rejoindre, ce sera avec grand plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre sympathique organisation.

N'hésitez pas à nous contacter :
franck-boyat@orange.fr (président)
catherine.raymond@orange.fr (secrétaire).

Catherine Raymond

LES MEMBRES DU BUREAU

Président : Franck BOYAT
Vice-président : Christian THÉVENET
Trésorière : Nathalie THÉVENET
Vice-trésorier : Gilles MAITRE
Secrétaire : Catherine RAYMOND
Secrétaire-adjoint : Rolland BOTTON

CENV'ARTS LOISIRS ET CULTURE

PETITE RÉTROSPECTIVE...

L'association a été créée il y a 16 ans par Marcel Guillaumin et Geneviève Boin pour permettre à Geneviève, alors artiste peintre, d'exposer ses œuvres une fois par an. D'année en année, cette exposition a attiré de plus en plus de monde et des artistes d'autres communes, voire d'autres régions, vinrent également exposer leurs œuvres (peintures, sculptures, photos) dans notre petite commune, attirant ainsi de nombreux visiteurs. Vient ensuite à Geneviève l'idée de proposer, au travers de l'association, des cours d'arts plastiques. Puis ce furent aussi des cours de gymnastique, de fitness, de yoga et de guitare, sans compter des cours ponctuels, comme le roller pour les enfants.

Vous comprendrez que les possibilités sont sans limites, l'idée étant de répondre à la demande et aux besoins de nos habitants ! Et de dynamiser notre village !

LES MANIFESTATIONS DE CENV'ARTS

- La fête de la musique
- Une exposition artistique regroupant des peintres, des sculpteurs, des photographes, des vitraillistes, etc.
- Des spectacles dans le cadre des Vendanges de l'humour
- Des pièces de théâtre de la troupe Davayé Loisirs
- Des projections de films, chaque 1er mardi du mois, en partenariat avec les Foyers ruraux

L'exposition artistique

Merci à tous les bénévoles qui ont permis la réalisation de ces événements.

Un lieu très agréable et très apprécié qui est également géré par Cenv'Arts, Loisirs et Culture : **la bibliothèque !**
Les bénévoles tiennent une permanence tous les samedis matin et ont su, quand cela était possible et selon des règles strictes, l'ouvrir aux personnes isolées en période de confinement.

CENV'ARTS EN 2021

L'association a perdu beaucoup de bénévoles ces dernières années, pour diverses raisons. Cependant les événements et les activités ont continué de fonctionner.
La situation actuelle a mis en suspens la vie de l'association, mais des projets sont en cours. Nous aimerions proposer, toujours dans le cadre du partenariat avec les Foyers ruraux, des séances de cinéma une fois par mois pour les élèves de l'école de Cenves avec des projections adaptées au programme scolaire.

En 2021 sonne le renouvellement du bureau de l'association. Cenv'Arts, Loisirs et Culture espère une relève sans quoi l'association sera dissoute, les activités hélàs terminées (guitare, peinture, cinéma, yoga, bibliothèque...) et les projets abandonnés.
L'Assemblée générale aura lieu le **vendredi 26 février** à partir de 18h en visioconférence.
(Nous vous tiendrons informé via le site Internet de la commune des conditions d'accès, de toute modification ou annulation.)

C'est l'occasion de découvrir les membres qui la composent et de partager vos idées. De nombreuses nouvelles familles ont rejoint notre commune ces dernières années avec des projets plein la tête, nous serions ravis de faire leur connaissance !

Élodie Beaudet

LES MEMBRES DU BUREAU

Président : Didier CHANDAVOINE (démissionnaire)
Trésorière : Catherine DUBIEF
Secrétaire : Jean BUGNANO

Si vous désirez rejoindre l'association ou en savoir davantage, n'hésitez pas à contacter Jean Bugnano au 03 85 35 86 79

La fête de la musique

CHORALE
LA CABRIOLE

Un chœur à cœurs

2020, 5e saison pour notre chorale !
Crise sanitaire, certes, mais toujours de beaux projets !

La Cabriole remercie l'association Cenv'Arts Loisirs et Culture de l'avoir accueillie et soutenue pendant quatre années. La période de « repos forcés » a permis à ses adhérents de réfléchir sur son avenir. Il a donc été décidé de créer l'association « La Cabriole ». Celle-ci a pour vocation d'organiser des ateliers, des stages, des cours collectifs ou individuels autour de la musique et du chant.

Concert à l'église de Serrières

Cette année 2020 a été bien perturbée. Néanmoins, grâce à la flexibilité d'Olivier Marcaud, le chef de chœur, des répétitions par petits groupes ont pu être organisées pour le plaisir des choristes qui ont su respecter les consignes sanitaires.

La Cabriole n'est pas constituée uniquement de Cenvard-e-s. Au fil des années, elle a donné envie aux personnes de communes environnantes de la rejoindre (Tramayes, Serrières, Anse, Germolles, Saint-Jacques-des-Arrêts, Jullié, Solutré, Cluny). Les choristes sont heureux de se retrouver et de partager de bons moments. La force qui les unit rend ce groupe de plus en plus fort et solidaire.

Les mots comme "Échanges", "Partage", "Rencontres", "Convivialité", "Bonheur", "Famille" ont tout leur sens en cette année d'incertitude et d'anxiété.

En 2020, La Cabriole a participé à plusieurs manifestations :

- 8 février, concert à l'église de Serrières
- 1er mars, concert à la salle polyvalente de Jullié
- 21 juin, rassemblement de quelques choristes pour célébrer la fête de la musique chez Christian Rendu que nous remercions pour son accueil.
- 17 septembre, temps fort et émouvant à l'EHPAD de Tramayes.

La Cabriole se réunit deux lundis par mois, de 19h à 21h, dans la salle des fêtes de Cenves. Merci à la municipalité pour le prêt des salles.

N'hésitez pas à rejoindre la chorale, les séances de travail se font dans la gaieté et la bonne humeur. Il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique, seulement d'aimer chanter avec les autres. Chaque séance se conclut par un verre de l'amitié, agrémenté de mets salés et sucrés.

La Cabriole bénéficie de la présence de musiciens talentueux (accordéoniste, pianiste, guitariste) qui accompagnent les choristes lors des répétitions et des concerts. C'est un confort pour les choristes qui leur en sont reconnaissants. La Cabriole est toujours à la recherche de nouveaux talents !

2021, bien sûr des concerts !
Les choristes ont hâte d'enrichir leur répertoire et de retrouver leur public. À ce jour, aucune date n'est retenue. Pour connaître les dates des futures manifestations de la Cabriole, n'hésitez pas à consulter le site de la mairie www.cenves.fr ou la page Facebook de la commune de Cenves.

Catherine Raymond
et Patricia Briday

LES MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Catherine RAYMOND
Trésorière : Andrée BONNETAIN
Secrétaire : Patricia BRIDAY

AMITIÉS D'AUTOMNE

AVIS DE RECHERCHE

Mais où sont donc passés les retraités en cette année 2020 ?

Ils ne sont ni au restaurant, ni à la salle du club, ni en balade… Surprenant !!

Mais où sont-ils donc ?

Ils font comme tout le monde (normalement !), selon les périodes, ils confinent, ils évitent d'aller loin ou de se retrouver trop nombreux au même endroit, comme le prévoit la règlementation concernant la sécurité et la santé, et ils subissent également les contraintes liées à cette pandémie.

Partages autour de la galette des rois

Gérard Larochette
Au restaurant Dargaud

Pourtant, l'année avait bien commencé avec la galette des Rois, début janvier, et le repas au restaurant, à Cenves, début mars, juste avant le confinement.

Cet été, les boulistes ont eu la chance de pouvoir jouer à la pétanque, en respectant certaines règles d'hygiène et de distanciation, mais surtout parce que les terrains de boules sont à l'extérieur, au bon air…

Nous savons tous que cette année est particulière, qu'il nous faudra être patients, et qu'il est plus prudent de faire attention pour la santé de tous. Nous sommes sûrs dans tous les cas que lorsque nous serons sortis de cette pandémie, et même s'il nous faut encore attendre quelques mois, nous ferons une belle fête et nous pourrons arroser comme il se doit les 90 ans de René Juillard, ce que nous n'avons pas pu faire cette année, ainsi que l'anniversaire de tous ceux qui prendront une dizaine en 2021.

Alors, ne perdons pas notre joie de vivre ; beaucoup aimeraient être à notre place…

Le club présente à tous les Cenvards, ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l' année 2021.

Monique Chandavoine

Repas au restaurant Dargaud Chez Josy et Georges

PONEY CLUB
DE CENVES

Que dire pour 2020 ?

L'année 2020 avait pourtant bien commencé, comme chaque année nous avions des projets plein la tête : fête du poney club, participation au salon du cheval de Lyon, compétitions, journées à thèmes, stages, randonnées, spectacles, formation professionnelle... En mars, tout a été stoppé net ! Coronavirus… fermeture administrative.
Plus de rentrée d'argent. L'angoisse. Des années de dur labeur réduites à néant. La perspective de devoir arrêter un métier que nous aimons profondément. Le découragement. Et puis…

Les messages de solidarité, les soutiens venus de toutes parts, le rendez « pause-café » du samedi matin devant l'ordinateur organisé par nos cavaliers, les dessins et photos des enfants, les aides, petites ou grandes, nous ont redonné le courage de nous battre… alors MERCI, MERCI, MERCI À TOUS !

La seule nouveauté au poney club cette année est le développement de notre activité formation professionnelle. Nous avons créé une unité de formation rattachée au CFA national de la fédération française d'équitation. De ce fait, nos formations « animateur d'équitation » peuvent bénéficier de contrats d'apprentissages.

Nous avons donné notre élevage « poneys » et « pur-sang lusitanien » à Colette qui a fait naître de beaux poulains !

Nous espérons pouvoir nous retrouver en juin pour notre fête annuelle !
Bonne année 2021 !

Mireille Marieaud

LES ARTISANS LOCAUX
NOUS SPONSORISENT

DELORME CONSTRUCTION BOIS
CHARPENTE TRADITIONNELLE
Couverture - Zinguerie
Terrasse Bois
DEVIS GRATUIT
NEUF & RENOVATION
06 86 12 16 35 CENVES

CHARPENTE • OSSATURE BOIS
COUVERTURE • ZINGUERIE
ESCALIER • MENUISERIE
ISOLATION SUR TOITURE
S.A.R.L. MERLE
sarljacquesmerle@orange.fr
71960 BUSSIÈRES
Tél. : 03 85 37 71 09
www.charpente-merle-71.fr

RÉNOVATION
ISOLATION
MENUISERIE EXTÉRIEURE
AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR
Frédéric DECHENAUD
Le bâtiment au naturel
SARL SIMBA 69840 CENVES
06 23 88 63 03
contact.simba@orange.fr

Mazzolini Marion
Architecte d'intérieur scénographe CFAI
+ 33 (0)6 08 56 15 19
Les Luquets 69840 Cenves
contact@m-architectures.com
http://www.m-architectures.com

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE - VENTILATION
MAISON CONNECTÉE
SARL MANSIAT
71960 PIERRECLOS
03 85 35 72 91
www.mansiatelec.com

SERVICES à la personne
DESRAYAUD
Pépinières et Paysages
625 route de Juliénas - 71680 VINZELLES
Tél : 03 85 35 63 59 - Fax : 03 85 35 68 12
e-mail : contact@desrayaud-paysagistes.com
site : www.desrayaud-paysagistes.com

Rond-Point des deux roches
71960 PRISSÉ
03 85 23 91 91
contact@entreprisebouillard.fr
www.entreprisebouillard.fr
depuis 1976 Entreprise BOUILLARD
Cheminée Isolation Plâtrerie Façade Intérieur Sol

SAS Sangouard Raspail
Maçonnerie générale
Charpente . Couverture . Zinguerie
rénovation et neuf
Devis gratuit
Étude complète de chantier :
Conseil
Conception de plans
Suivis de chantier
Christophe Sangouard : 06 61 16 74 33
sangouard.chris@orange.fr
Antoine Raspail : 06 13 87 52 01
antoine.raspail@gmail.com
Le Bourg 69840 Cenves
Retrouvez nous sur Facebook

LACHARME Stéphane
SL2P DÉCORATION
PLATRERIE
PEINTURE
ISOLATION
FAUX-PLAFOND
Zone Artisanale des Terreaux
71520 TRAMAYES
Tél. 09 67 36 83 78 - Fax. 03 85 35 83 78
Port. 06 31 66 84 72 - Mail. sl2p@orange.fr

SAS Benas Patrick 06 10 83 67 82
Entreprise Agrée
24h/24 7j/7
Vidange fosses sceptique (toutes eaux)
Débouchage toutes canalisations
Curage de réseaux
Vidange de micro station
71960 SERRIERES

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LA COMMUNE

FTTH C'EST QUOI ?

Un réseau FTTH (Fiber To The Home), ce qui signifie « fibre optique jusqu'au domicile » est un type de réseau de télécommunications physique qui permet notamment l'accès à Internet à très haut débit et dans lequel la fibre optique se termine au domicile de l'abonné.
L'échange de flux numériques multimédias comme les vidéos ou les photos, ainsi que la domotique, pourront se développer grâce à la fibre optique. Le FTTH permettra par exemple de fournir à un foyer assez de débits pour que la TV HD (Haute Définition) soit transmise sur plusieurs téléviseurs simultanément.

DÉPLOIEMENT SUR LA COMMUNE DE CENVES

Le déploiement fibre s'engage de façon concrète sur la commune de Cenves. L'armoire (Point de Mutualisation) a été installée en octobre 2020 sous la salle de fêtes (en lieu et place de l'ancienne armoire ENEDIS) par la société Eiffage pour le compte de l'opérateur Orange.

Pour poursuivre l'opération et déployer la fibre optique vers vos habitations, il faut que votre adresse exacte soit référencée dans une base de données nationale : mediapost. Cette opération est en cours, la mairie ayant transmis toutes les informations nécessaires.
Dès la mise à jour de cette base de données, le déploiement vers les abonnés se fera dans un premier temps vers le centre-mairie. Cenves ayant comme particularité d'avoir de nombreux hameaux desservis en aérien, il va falloir passer par une phase de remplacement important de poteaux avant de pouvoir arriver dans tous les hameaux. La fin du plan de déploiement est prévue pour fin 2022.

SCHÉMA DE PRINCIPE

La fibre optique est tirée (en enterré ou en aérien) jusqu'à un Point de Branchement « Optique » (PB) situé dans la rue, sur un poteau ou dans une chambre enterrée.
Un Point de Branchement peut desservir plusieurs Points de Terminaison Optique (PTO).

RACCORDEMENT FINAL

Le raccordement final n'a lieu que si vous le souhaitez et souscrivez une offre fibre très haut débit.
Après l'acheminement jusqu'au Point de Branchement « optique », le raccordement final se réalise en intérieur et est à la charge de votre fournisseur Internet. Il consiste à installer un petit câble de quelques millimètres de diamètre jusqu'à une prise terminale optique (PTO) dans votre logement.
C'est sur cette prise que sera reliée la box Internet de votre fournisseur d'accès à Internet lors de la mise en service de votre abonnement très haut débit. Les offres FTTH sont commercialisées sous forme d'offres dites « très haut débit ».

Dominique Raymond

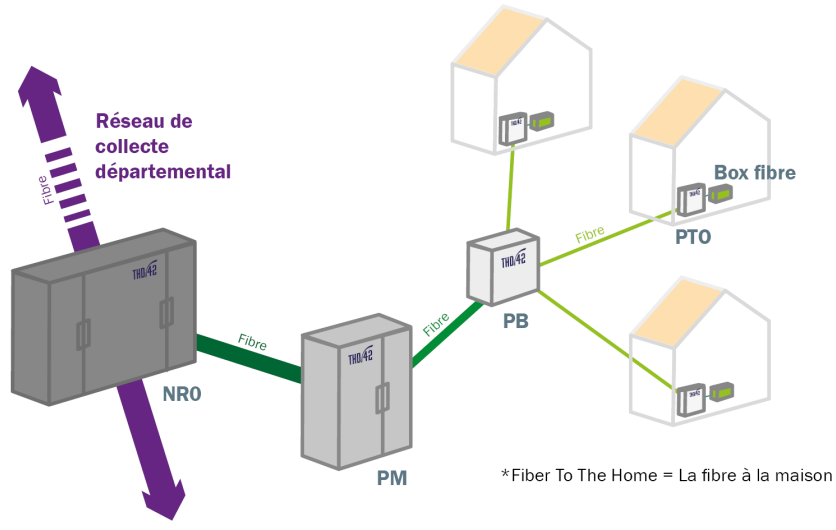

Champ d'intervention de THD42

NRO : Noeud de Raccordement Optique relié au réseau principal «autoroutes de fibre optique»

PM : Point de Mutualisation pour un territoire, commune ou un quartier

PB : Point de Branchement pour plusieurs habitations

PTO : Prise Terminale Optique installée dans l'habitation

Box fibre : Récepteur fourni par le fournisseur d'accès Internet.

INFOS – RÉSEAU

CENVES, VILLAGE CONNECTÉ AU RÉSEAU WIFI.

Le WIFI public est bientôt disponible au bourg de Cenves. Cette installation financée aux deux tiers par l'Europe est en cours de réalisation par l'entreprise ADWNetwork.

Quinze bornes sont prévues dans le Bourg de la commune. Sept bornes installées en extérieur pour couvrir tout l'espace public, deux à la mairie, deux à la salle des fêtes, deux au chalet de la Madone et une au-dessus de la terrasse du restaurant. Huit bornes seront positionnées dans les bâtiments pour les besoins des occupants : trois dans le grand gîte, deux dans le gîte de 12 places, une dans le gîte de 4 places, une dans la salle des fêtes et une dans la bibliothèque.

Le WIFI sera accessible gratuitement sans code d'accès.

WiFi4EU

Dominique Raymond

AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE TÉLÉPHONIE MOBILE

La fibre sera prochainement déployée jusqu'au relais TDF pour les futures antennes (4G voire 5G) dans le but d'augmenter la couverture de plusieurs opérateurs sur le territoire communal.

RESTEZ CONNECTÉS !

Abonnez-vous à la Lettre d'info de Cenves et recevez chaque mois les infos sur

- La vie culturelle
- La vie associative
- La vie municipale
- L'actualité de Cenves et sa région

Comment faire ?

- Directement sur le site de Cenves : https://cenves.fr
- Ou via le lien suivant : https://cenves.fr/lettre-de-cenves

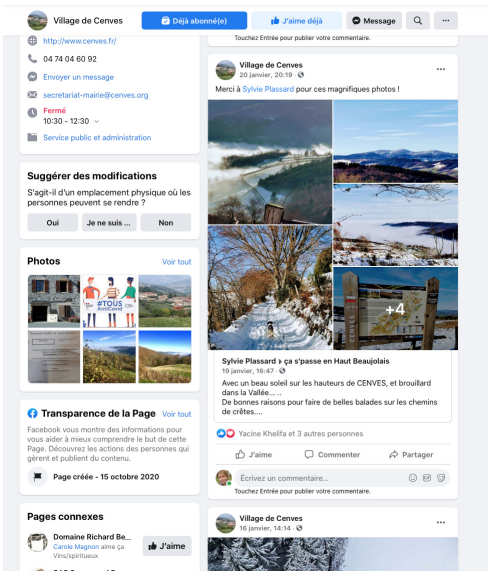

NOUVEAU

Les Pages Facebook « Village de Cenves » et « Gîtes de Cenves »

GESTION DE L'EAU

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

À la suite de la prise de compétences « EAU » de la Communauté de communes de Mâcon, le syndicat mixte des eaux de la Petite Grosne (SME) a revu ses statuts pour inclure la Communauté Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA) et les 3 communes que sont Cenves, Pierreclos et Serrières puisque leurs Communautés de communes n'ont pas pris la compétence de l'eau pour le moment.

La gestion de l'eau par le syndicat reste inchangée par rapport à ce qui se faisait précédemment, avec un tarif au M^3 bas comparé aux tarifs des syndicats à proximité. C'est toujours Suez qui intervient pour la maintenance des équipements et le relevé des compteurs.

CRÉATION D'UN EPAGE

Qu'est-ce qu'un EPAGE ?

Les Établissements Publics Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) sont des syndicats mixtes spécialisés qui ont vocation à assurer la maîtrise d'ouvrage d'actions « milieux aquatiques » et « prévention des inondations »
La notion d'EPAGE a été officiellement traduite dans la loi MAPTAM en 2014.
Son périmètre d'intervention ne peut comporter d'enclave et doit être d'un seul tenant, et ne pas se superposer avec un autre EPAGE.

En quoi sommes-nous concernés ?

L'état souhaite créer un EPAGE pour le versant Grosne alimentant la Saône pour répondre aux enjeux du bassin versant de la Grosne :

- Besoin d'une animation à l'échelle du bassin versant
- Cohérence des actions menées à l'échelle du bassin versant

Quels sont les Objectifs ?

- Limiter les crues (enjeu localement important à Cluny)
- Préserver les Zones humides
- La restauration des milieux aquatiques
- La morphologie des rivières
- La continuité écologique
- La gestion quantitative de l'eau

La quantité d'eau représente un enjeu pour l'approvisionnement en eau potable (Présence de nombreux captages d'eau potable dans la nappe alluviale de la Grosne)

La gestion de la ressource en eau en période d'étiage et de sécheresse est un sujet majeur sur le bassin, notamment à l'amont.
Le partage de l'eau entre les différents usagers est primordial (moulin, abreuvement des animaux, etc.) et nécessite de la concertation à l'échelle du bassin.

Pierre-Yves Pellé-Boudon

Quel périmètre ?

Le bassin versant de la Grosne
Superficie du bassin versant : 1 200 km^2
400 km de cours d'eau

2 départements :
Rhône et Saône-et-Loire

10 intercommunalités pour
136 communes
36 000 habitants

Bassin rural à vocation agricole

DU NOUVEAU POUR NOS DÉCHETS

En octobre dernier, la CCSB a changé les colonnes de tri du hameau Vers-le-Bois. En effet, il était habituel de retrouver des déchets recyclables à côté des conteneurs de tri par manque de place ou parce qu'ils étaient trop volumineux. Les rencontres intercommunales ont permis de faire remonter les constats du terrain. Ces nouvelles bennes ont été améliorées afin de faciliter le dépôt des emballages recyclables courants. De plus, les services de collecte restent à notre disposition en cas de surcharge des conteneurs. N'hésitez pas à en informer la mairie.

Dans le même temps, afin de répondre à une demande et après avoir consulté les habitants du hameau, les conteneurs de poubelles ménagères ont été déplacés afin de réduire les nuisances visuelles et olfactives.

L'ensemble de la commune est concerné par le changement des colonnes de tri. Le renouvellement des bennes continuera en 2021.

Élodie Beaudet

Les nouveaux conteneurs

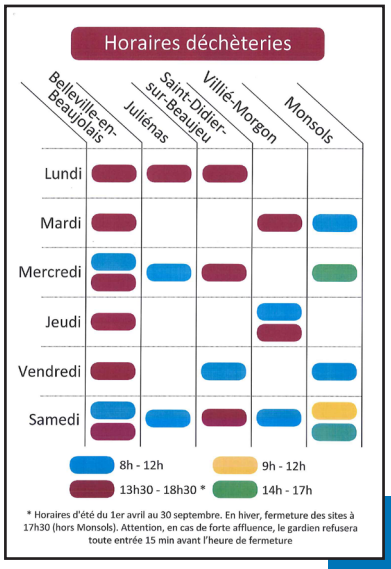

Les points d'apport volontaire et la gestion des déchets sont de la compétence de la Communauté de communes Saône-Beaujolais. Comme toute délégation de pouvoirs, il est possible de souligner une perte d'autonomie dans la prise de décision pour la commune ou une mutualisation des moyens pour une certaine efficience. La vérité est sûrement entre les deux.

Un programme pluriannuel de renouvellement ou d'installation de nouveaux conteneurs est établi sur l'ensemble du territoire. C'est donc dans ce cadre que le point d'apport volontaire de Vieux-Château a fait peau neuve, celui du Bourg devrait suivre.
La commune a toujours la compétence sur le type de conteneurs et sur le lieu d'installation. Les deux questions sont liées. Il est possible d'installer des conteneurs enterrés ou semi-enterrés dans des lieux touristiques afin d'avoir une empreinte paysagère plus neutre. Cependant, le surcoût sera alors pris en charge par la commune.
Le lieu d'installation est aussi soumis à réflexion, débats et échanges.

Deux tendances se dégagent : un endroit reculé pour éviter les nuisances (comme à Cenves) avec le risque de voir se développer des incivilités (car loin des regards…) ou intégrer le point d'apport volontaire au cœur du village à la vue de tous. Le conseil est ouvert à toute proposition.

Un point d'apport volontaire est avant tout un lieu complémentaire de la déchetterie permettant de se débarrasser des déchets les plus courants (papiers, emballages, verres). Il me paraît impossible de gérer tous les déchets de sa maison de cette seule manière. Il est important de planifier quelques passages en déchetterie pour les cartons bruns, les piles, l'électroménager, etc.

Alors, oui, la déchetterie de Juliénas est loin, elle n'est pas ouverte souvent, il faut un véhicule adapté, etc. Mais si les filières de retraitement sont largement perfectibles et que des progrès restent à faire, cela ne justifie pas les incivilités observées autour des points d'apports volontaires.

Didier Joseph

LES ARTISANS LOCAUX
NOUS SPONSORISENT

INFOS – ANNONCES

LES SAPEURS-POMPIERS

L'année 2020 restera principalement marquée par la pandémie du COVID-19. Celle-ci a impacté aussi bien le côté opérationnel que la vie du centre de secours. Nos manifestations prévues au cours de l'année ont malheureusement dû être annulées. Le souhait de vous ouvrir nos portes pour vous faire découvrir notre centre ainsi que le matériel reste d'actualité pour cette nouvelle année.

Le contexte sanitaire actuel nous a également poussés à modifier la distribution des calendriers. Comme vous avez pu le constater, ces derniers ont été distribués dans vos boîtes aux lettres. Chaque année, les fonds récoltés à cette occasion participent grandement à la vie du centre. Pour l'ensemble des dons reçus, nous vous remercions de votre générosité.

Enfin, l'année 2020 se termine avec un événement d'importance pour les pompiers du Fief : le commandant Alain Chambard passe le flambeau à l'adjudant-chef Hervé Violet qui occupe désormais les fonctions de chef de centre de la caserne du Fief.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2021.
Prenez soin de vous et de vos proches.

L'amicale des sapeurs-pompiers du Fief.

DU CHANGEMENT À LA TRÉSORERIE À COMPTÉ DU 1ER JANVIER 2021

Toutes vos démarches concernant vos différents impôts seront à réaliser auprès du service des impôts des particuliers (SIP) de Villefranche-sur-Saône.

La trésorerie de Beaujeu ne sera plus en charge du recouvrement de vos impôts.

Pour contacter le SIP de Villefranche : 07 74 65 72 00 ou messagerie sécurisée dans votre espace personnel sur le site.
https://www.impots.gouv.fr/
Accueil sans RDV les lundi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Et sur RDV les mardi et vendredi.

UN SERVICE POSTAL

Je suis sûre que certains l'ignorent, La Poste a un service de boîte aux lettres au Bourg, en face du Restaurant Dargaud Chez Josy et Georges.
N'hésitons pas à l'utiliser !

LIVRES EN LIBRE-SERVICE

Pour ceux qui aiment lire, bricoler, s'évader, découvrir ou tout simplement échanger, une boite à livres est à votre disposition. Elle est située à côté de l'entrée de la bibliothèque.

Le principe est de venir piocher dans ces romans ou ces revues et d'en apporter d'autres.
On compte sur vous pour la faire vivre !

LES ARTISANS LOCAUX
NOUS SPONSORISENT

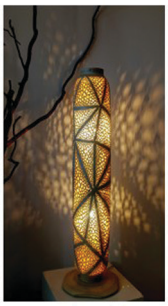

LA LUCIOLE
POTERIE/LUMINAIRES D'ART
71960 Pierreclos
06 72 56 73 34
www.poterie-la-luciole.odexpo.com

SL TAXI
Sébastien et Lydie
Mâcon n°7 / Tramayes n°3
TAXI
gares, aéroports, conventionnés CPAM, véhicule 7 places, toutes distances...
06 80 74 21 25
sltaximacon@gmail.com

Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE
Thomas DONZE
Chargé de Clientèle des Particuliers
Tél. : 09 74 50 34 29
tdonze@groupama-ra.com
Grande Rue 71520 Tramayes

THÉRAPIE BRÈVE
solutions
Christine Doridon
Psychopraticienne
Thérapie brève
systémique et stratégique
Sur rendez-vous uniquement
06 09 20 22 85
Problèmes relationnels
Gestion des émotions
Troubles du comportement
Deuil
Angoisses
Stress
33, rue Gambetta
71000 Mâcon
www.therapie-breve-solutions.com

POMPES FUNÈBRES RIVIÈRE
POMPES FUNÈBRES | CONTRATS OBSÈQUES | FUNÉRARIUMS | MARBRERIE
TRAMAYES
3, route des pierres blanches
03.85.50.51.46
MATOUR
3, rue Mensères
03.85.50.46.60

Pompes Funèbres
DUPASQUIER
04 74 04 82 46
20 bis Grand Rue 71520 Tramayes
www.pompes-funebres-dupasquier.fr
Organisation complète de funérailles
Accès toutes chambres funéraires : Tramayes, Matour...
Contrats obsèques
24h/24

L'ATELIER d'ARCHITECTURE et de SCENOGRAPHIE

s'implante à Cluny au printemps 2021.
Nous serons heureux de vous y accueillir.
Merci pour ces 10 années vécues à Cenves et pour tout ce que nous avons pu partager.
Nous restons « voisins »...
Bien cordialement
maison et atelier à vendre
François Destors
06 82 29 51 54
francoisdestors@gmail.com
Claire Desmartin
06 82 38 72 81
cdesmartin.destors@gmail.com

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 21 mars 2017, la délivrance de la CNI ne se fait plus à la mairie de Cenves. Vous devez vous rendre dans les mairies de Belleville, Crèches ou Mâcon.
(Téléphoner et prendre rendez-vous au préalable ou https://ants.gouv.fr)

Depuis le 1er janvier 2014, les CNI délivrées aux personnes MAJEURES ont une durée de validité de 15 ans.

La CNI des personnes MINEURES conserve une durée de validité de 10 ans.

Elle est gratuite si c'est une 1re CNI ou un renouvellement avec production de l'ancienne.

Renouvellement de CNI sans production de l'ancienne : 25 €.

DOCUMENTS À FOURNIR :

• Une pièce d'identité : carte d'identité cartonnée, passeport, permis de conduire, etc.

• Un justificatif d'état civil :
extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois ou livret de famille des parents du demandeur.

• Un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur (ou de son conjoint).

• Une photo d'identité homologuée.

• Le cas échéant, un certificat de perte ou de vol (si le demandeur ne peut produire son ancienne carte d'identité).

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

(Validité : 10 ans et 5 ans pour les mineurs)

Les passeports ne se font pas à la mairie de Cenves. Vous avez la possibilité de vous adresser aux mairies de Belleville 04 74 06 11 11,
Crèches 03 85 36 57 90 ou Mâcon 03 85 39 71 00
(Téléphoner et prendre rendez-vous au préalable. Vous pouvez aussi faire une pré-demande en ligne via le site : https://ants.gouv.fr).
Possibilité de prendre RDV en ligne sur le site de la mairie de Crèches-sur-Saône.

DOCUMENTS À FOURNIR :

• 86 € en timbres fiscaux pour un adulte, 17 € pour un mineur de moins de 15 ans et 42 € pour un mineur de plus de 15 ans
Timbres dématérialisés sur http://timbres.impots.gouv.fr.

• Un document officiel avec photographie :
passeport à renouveler valide ou périmé depuis moins de 2 ans (s'il est périmé depuis plus de 2 ans, vous devez présenter un acte de naissance de moins de 3 mois), CNI en cours de validité, permis de conduire, carte de combattant, carte professionnelle, carte d'identité militaire, permis de chasser, etc.

• Pour une première demande, en cas de perte ou de vol, ou si vous possèdez encore une CNI ou passeport non sécurisés :
une copie intégrale de l'acte de naissance récent à demander à la mairie du lieu de naissance ou, pour les personnes nées à l'étranger, au service central de l'état civil à Nantes.

• Un justificatif de nationalité française si la nationalité ne se déduit pas de la lecture de la copie intégrale de l'acte de naissance.

• Un justificatif de domicile (original) de moins de 1 an au nom du demandeur (ou de son conjoint).

• Une photographie d'identité récente, répondant aux normes internationales de moins de 6 mois.

• Le cas échéant, un certificat de perte ou de vol si le demandeur ne peut pas produire son ancien passeport.

DÉCLARATION DE PERTE

La déclaration de perte de documents d'identité (carte d'identité et passeport) est à effectuer en mairie.
La gendarmerie reste compétente pour les déclarations de vol.

PERMANENCES SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi ..... 10h00 – 12h00
Jeudi ..... 10h30 – 12h30
Samedi ..... 9h30 – 12h00

NUMÉROS UTILES

GÎTES / MAIRIE

Mairie 04 74 04 60 92
Mairie Fax 04 74 04 61 61
secretariat-mairie@cenves.org

Service gîtes 04 74 04 67 15
(Le matin uniquement)
gitesdesejour@cenves.org
www.cenves.org

ÉQUIPE MUNICIPALE

M. Pellé-Boudon (Maire) 06 21 96 60 21
M. Larochette Gérard (1er adjoint) 06 11 35 59 64
Mme Raymond Catherine (2e adjoint) .. 06 48 78 78 15
M. Denuelle Frédéric (3e adjoint) 06 76 41 81 49

ÉCOLES

École de Cenves 04 74 04 61 06
Cantine de Cenves 04 74 04 60 92
École de Serrières 03 85 35 78 97
Cantine de Serrières 03 85 35 78 97
Garderie périscolaire 03 85 35 78 97

SERVICES

ADMR Monsols 04 74 04 71 96
Assistante sociale
Maison du Rhône 04 74 04 70 45
Assistante sociale MSA 04 74 04 72 85

URGENCES

Gendarmerie 17
Pompiers 18
SAMU / SMUR 15

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Elle concerne :

- Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans dans l'année, ainsi que ceux qui auront 18 ans au cours des mois de janvier et février de l'année qui suit.
- Les personnes nouvellement arrivées dans la commune.
- Les personnes qui ne sont pas encore inscrites.
- Les ressortissants des États membres de l'Union Européenne, qui peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires de leur domicile pour les élections européennes et municipales.

RECENSEMENT MILITAIRE

Doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie du domicile :

- Les Français, garçons et filles, âgés de 16 ans et ce, dans le mois de leur anniversaire
- Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans

Les pièces à fournir : le livret de famille, la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Les mineurs non accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale devront être munis :

- d'une pièce d'identité valable
- d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST), complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale (Valable 1 an - à télécharger sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359)
- d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

PERMIS DE CONDUIRE

Depuis 2015, les permis de conduire cartonné sont progressivement remplacés par les nouveau permis de conduire, plastifié, de la même taille d'une carte de crédit. Votre ancien permis reste valable jusqu'au 19 janvier 2033.

NAISSANCES 2020

Valentin GUERPILLON
né le 30 août 2020
Hameau La Grange du Bois

Valentine PARET
née le 11 octobre 2020
Hameau La Grange du Bois

Marilou BERTHIER
née le 14 décembre 2020
Hameau Le Rousset

MARIAGE 2020

Amandine LEROY et Guillaume Adrien TICHET
le 29 juillet 2020
Hameau Le Burnaizé